

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le 20/02/2026

ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE

Schéma Directeur de Lecture Publique Action culturelle et Numérique Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn

Médiathèques de Réalmont,
de Montredon-Labessonnié et de Lombers

2025-2027





Sommaire

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le 
ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE

Introduction	3.
1. Qu'est-ce qu'un schéma directeur de Lecture Publique ?	3.
2. La méthode adoptée pour l'élaboration du schéma	3.
3. Le contenu du schéma.	4.
Partie 1 : Bilan descriptif et diagnostic	5.
1. Contexte sociodémographique du territoire Centre Tarn.	5.
1.1 Territoire & démographie	5.
1.2 Vie sociale, vie culturelle	8.
2. Etat des lieux de la Lecture publique et Action Culturelle et Numérique sur le territoire Centre Tarn.	9.
2.1 Le Réseau Intercommunal des Médiathèques - RIME	9.
2.2 L'action culturelle et numérique	21.
3. Les publics.	23.
4. La Communication : un levier stratégique à renforcer.	26.
5. Projets transversaux avec les services de la Communauté de communes Centre Tarn.	27.
6. Les atouts et les faiblesses, les axes d'amélioration	28.
6.1 Atouts et points d'amélioration.....	28.
6.2 Les axes d'amélioration souhaitables.....	30.
Partie 2 : Le projet de développement de la Lecture publique et Action Culturelle & Numérique	31.
Les fiches actions	33.
Axe 1	33.
Axe 2	38.
Axe 3	42.
Calendrier	47.
Critères d'évaluation	48.

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

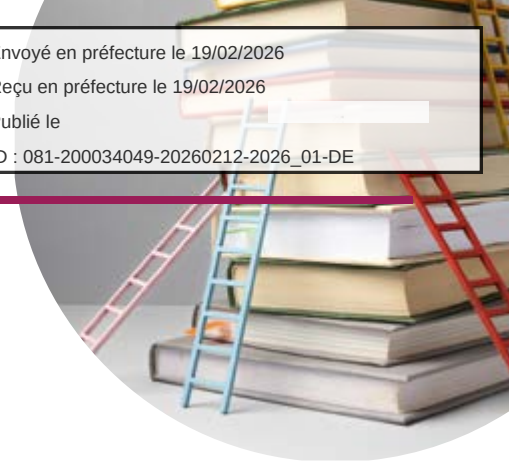
Publié le

ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE



Introduction

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE



1.

Qu'est-ce qu'un schéma directeur de Lecture Publique ?

La notion de schéma directeur de développement de la lecture publique (SCDLP) est issue de l'article 12 de la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (dite « Loi Robert ») :

« [...] lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale décide que la lecture publique est d'intérêt intercommunal, il élabore et met en place un schéma de développement de la lecture publique. »

Dans une fiche pratique rédigée en 2022, l'Association des bibliothécaires de France (ABF) précise la philosophie sous-jacente à ce nouveau document : « Un schéma intercommunal formalise un projet politique [...] C'est l'opportunité de positionner la lecture publique dans le projet de territoire de l'intercommunalité, de proposer de lui donner un ancrage qui permette aux élus de se l'approprier et de donner une visibilité à l'action intercommunale ».

Le Schéma directeur de lecture publique et action culturelle et numérique du territoire Centre Tarn est un document qui a vocation à préciser et asseoir le rôle de l'intercommunalité en matière de culture sur le territoire.

2.

La méthode adoptée pour l'élaboration du schéma.

La Communauté de Communes Centre Tarn œuvre depuis 2013 pour la culture, avec l'acquisition de la compétence « Lecture publique et action culturelle ».

Avant le présent schéma, il n'existait pas de document stratégique validé par la Communauté de Communes.

C'est à travers le Réseau Intercommunal des médiathèques Centre Tarn (RIME), composé d'un équipement de pôle et de ses antennes, que la Communauté de Communes Centre Tarn met en œuvre sa politique de lecture publique et d'action culturelle d'intérêt communautaire.

3.

Ce schéma est le fruit d'un travail collaboratif, débuté en 2022 :

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE

- D'abord au sein du groupe de travail "Culture et Numérique", issu de la commission « Education-Culture » de la Communauté de Communes Centre Tarn, dont l'objectif était dès sa mise en place, de travailler à l'élaboration d'un projet culturel et numérique de territoire qui, malgré un réseau de médiathèques dynamique et innovant, n'existait pas. Ce projet a naturellement pris la forme d'un schéma directeur à la parution de la loi Robert, car il correspondait à la démarche envisagée. Ce groupe, composé de conseillers communautaires et de conseillers municipaux, s'est réuni au rythme de 2 à 3 réunions par an, afin de définir, ensemble, une politique culturelle pour le territoire (Les priorités en termes de partenariats, de diffusion culturelle, de fonctionnement). A partir de ces échanges les principaux axes ont été dégagés, puis divisés en objectifs et en actions concrètes. Puis, au cours de temps de travail dédiés des professionnels et bénévoles qui composent l'équipe du RIME.
- En parallèle, des temps de travail y ont été consacrés par les professionnels et bénévoles qui composent l'équipe du RIME.

- Enfin, la rédaction du schéma a été réalisée en interne et a fait l'objet d'une relecture par des professionnels du secteur (bibliothécaires), nous remercions Gaëlle ROS-SIGNOL – Bibliothécaire formatrice pour ses conseils et relecture et Sandrine TESSON – Directrice de la Médiathèque Départementale du Tarn.

Il s'agit d'une première étape de travail, l'objectif étant désormais, à partir de ce document, de créer un comité de pilotage réunissant toutes les personnes (professionnels et élus) susceptibles d'apporter leur vision et leur expertise pour le déploiement d'une stratégie culturelle solide en Centre Tarn, nécessaires à l'amélioration et à l'évolution du schéma directeur de lecture publique. (Médiathèque Départementale du Tarn, ADDA du Tarn, élus à la culture de la Communauté de Communes et des communes, Mission numérique du Département et principaux partenaires culturels et associatifs locaux).

3.

Le contenu du schéma

Ce schéma, selon les préconisations de la DRAC et de l'ABF, contient :

Dans sa première partie,

- Un rappel du contexte sociodémographique et culturel du territoire.
- Un état des lieux de lecture publique et des éventuelles coopérations préexistantes.
- Les axes d'amélioration souhaitables.

Dans sa seconde partie,

- Un plan stratégique, qui comporte les axes principaux, divisés en fiches action.
- Un calendrier et des indicateurs de suivi.

4.

Partie 1 :

Bilan descriptif et diagnostic

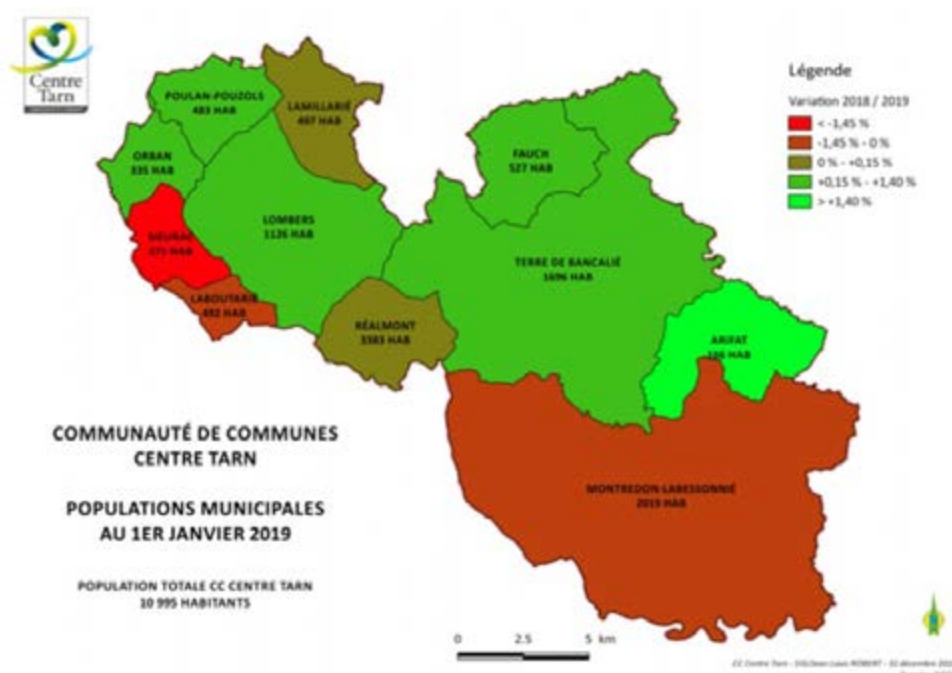
1.

Contexte sociodémographique du territoire Centre Tarn

1.1 Territoire & démographie

La Communauté de Communes Centre Tarn couvre un territoire rural et étendu qui compte 11251 habitants.

a.) Répartition de la population :



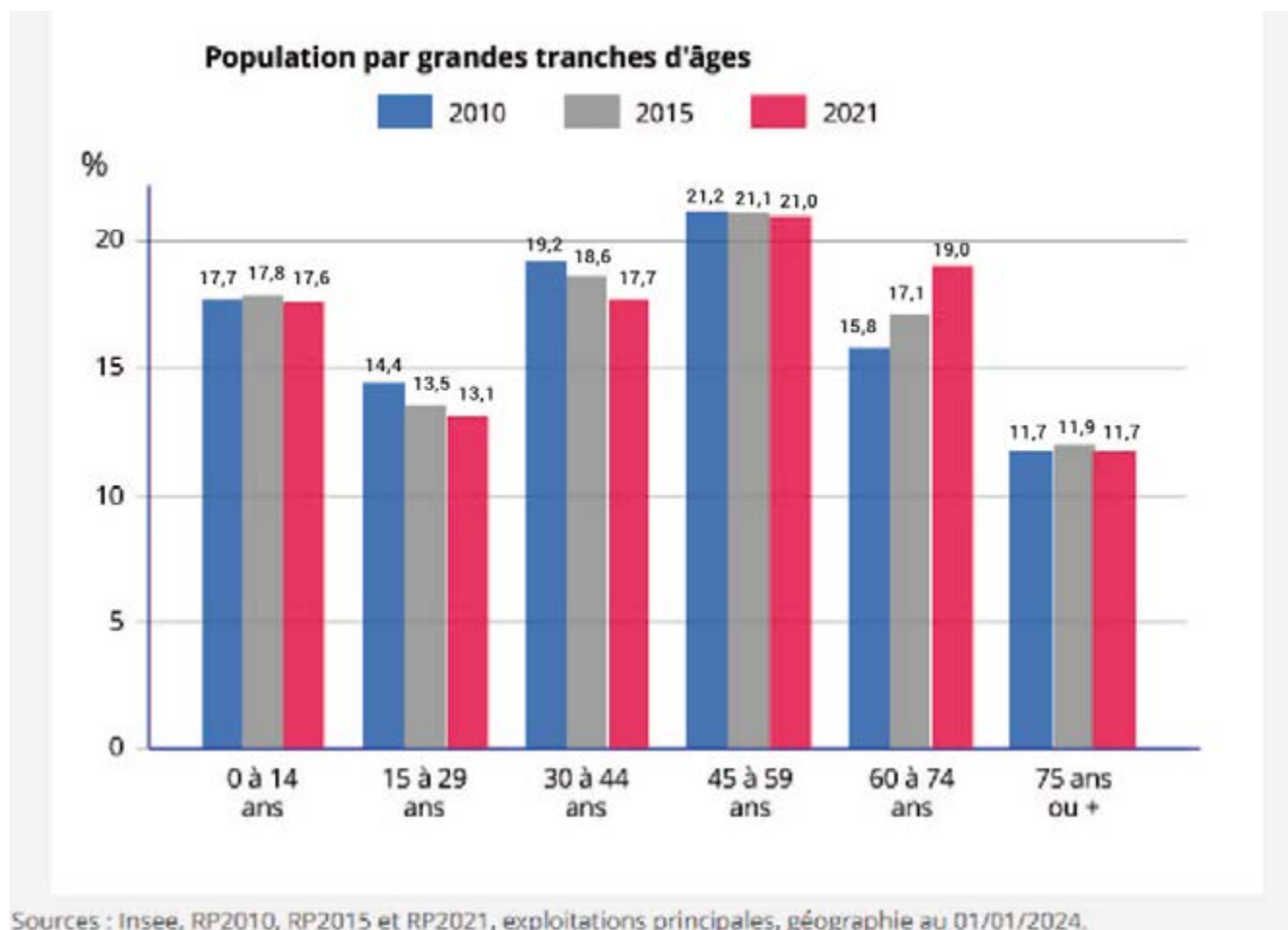
Le territoire compte 11 communes. Il présente un habitat rural très dispersé avec quelques concentrations de la population dans les bourgs, la plus forte étant localisée dans la ville centre de Réalmon qui représente à elle seule 31 % de la population.

Seuls 5 % des habitants vivent dans le bourg centre de Montredon-Labessonnié.

Les 15 % d'habitants de la commune de Terre-de-Bancalié se répartissent dans 6 bourgs.

(Source : INSEE, Recensement 2017-population en vigueur au 1er janvier 2019)

b.) Population par tranches d'âges :



Les 0 - 14 ans : 17,6 %

Les 15 - 29 ans : 13,1 %

Les 30 - 44 ans : 17,7 %

Les 45 - 59 ans : 21 %

Les 60 - 74 ans : 19 %

Les + de 75 ans : 11,7 %

Les + de 60 ans représente 30,7 %.

La population vieillit.

La population augmente légèrement. Entre 2015 et 2021, le taux annuel moyen est de + 0,4 % (dont -0,1 % dû au solde naturel).

c.) Composition des ménages et catégories socio-professionnelles



La proportion de **ménages retraités** est forte (31,6 %) et a augmenté depuis 2015 (29,5 %).
Les employés et les ouvriers sont les deux catégories les plus représentées avec 27,2 %.
 41,2 % des ménages fiscaux sont imposés en 2021 (46 % en 2013).
Le taux de pauvreté en 2021 est de 15,3 % (14,8 % en 2013).

Synthèse des caractéristiques de la population en Centre Tarn

- Une population qui habite un territoire rural caractérisé par un habitat dispersé et quelques concentrations dans les bourgs, la plus forte étant Réalmont.
- Une population qui augmente.
- Une population qui vieillit.
- 31 % de personnes qui vivent seules.
- La proportion de ménages retraités est forte.
- Les employés et les ouvriers sont les deuxièmes catégories les plus représentées.
- Une population qui se paupérise.

1.2 Vie sociale, vie culturelle

a.) Vie sociale

Santé :

- 3 maisons de santé (2 à Réalmont et 1 à Montredon-Labessonnié),
- 2 maisons de retraites, 1 maison partagée, 1 complexe seniors (Réalmont et Montredon-Labessonnié),
- 5 ADMR (Aide à domicile en milieu rural): Réalmont, Orban, Laboutarié, Montredon-Labessonnié, Lombers.

Associations :

Avec environ 300 associations actives, le territoire possède un riche tissu associatif, créateur de lien entre les habitants et de dynamisme pour le territoire.

Les principaux domaines :

- Sport,
- Festivité et Loisirs,
- Humanitaire et Sociale,
- Culture et Patrimoine.

c.) Vie culturelle

Patrimoine Culturel :

- La bastide royale de Réalmont,
- Site Médiéval de Castelroc (Terre-de-Bancalié),
- Chapelle Notre Dame De Ruffis (Montredon-Labessonnié),
- Eglise Notre Dame du Taur (Réalmont),
- Mémorial national d'Afrique du Nord (Montredon-Labessonnié),
- Musée le Rêve du Passé (Ronel),
- Le Chai aux Pigeonniers (Lombers).

Acteurs :

- 2 MJC - Les Maisons des Jeunes et de la Culture (Réalmont et Orban),
- 2 cinémas associatifs (Réalmont et Montredon-Labessonnié),
- Un Planétarium (Montredon-Labessonnié),
- Une Espace de Vie Sociale (Terre-de-Bancalié),
- Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn (antenne Réalmont),
- 4 compagnies de théâtre et spectacle (Sputnik, Drôles de Zoizeaux, Au petit théâtre des ombres, De bouche à oreille).

Évènements :

- Un salon du livre à Réalmont (annuel en septembre),
- 2 expositions d'art (annuelles, organisées par les mairies, en partenariat avec le RIME, Février - à Réalmont, Mars - à Laboutarié),
- 4 spectacles « Au fil du Tarn » organisés par la mairie de Réalmont en partenariat avec la Scène Nationale d'Albi,
- Le projet Blaireaux & Co : 2 évènements culturels et festifs par an, organisés par le collectif des artistes à Montredon-Labessonnié.

(Source : Définition d'un Projet Local de Développement Culturel pour la ville de Réalmont 2022, documents internes et site internet centretarn.fr)

Etat des lieux de la Lecture Publique et Action Culturelle et Numérique sur le territoire Centre Tarn

2.1 Le Réseau Intercommunal des Médiathèques - RIME

Le réseau est composé de 3 médiathèques, situées à Réalmont, Lombers et Montredon-Labessonnié, et 2 espaces-livres (points d'appui), à Laboutarié (au sein de l'agence postale communale dans le cadre du partenariat avec la mairie de Laboutarié) et à Terre-de-Bancalié (au sein de l'Espace de Vie Sociale Aïci Sem Plan dans le cadre du partenariat avec l'association Aïci Sem Plan).

Les trois médiathèques sont équipées en SIGB (système intégré de gestion de bibliothèque), lié au portail, le catalogue en ligne (Orphée NX).

a.) Les Médiathèques



Médiathèque de Réalmont

- Tête du réseau, située dans le bâtiment de la Communauté de Communes avec les autres services



Surface : 300 m²

- Collections réparties en 2 salles
- Salle d'exposition attenante de 61 m²
- Salle de conférence de 107m² (partagée avec les autres services de la Communauté de Communes)



4 postes informatiques pour le public et Wi-Fi publique



Ouverture hebdomadaire tout public : 24h en 5 jours (les mardis, les jeudis et les vendredis de 14h30 à 18h, les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h, les samedis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30)



Médiathèque de Montredon-Labessonnié

- Locaux mutualisés avec le bureau d'information touristique et l'agence postale communale



Surface : 116 m²

- Collections réparties en 2 salles



1 poste informatique pour le public et Wi-Fi publique



Ouverture hebdomadaire tout public : 20h en 5 jours (du mardi au samedi de 14h à 18h)



Médiathèque de Lombers

- Bâtiment séparé, à proximité de l'école, le dispositif « Micro-Folie » (le musée numérique) accueilli pendant 3 mois sur l'année



Surface : 86 m²

- Une seule pièce
- Collection orientée vers enfance-jeunesse, jeux de société



Ouverture hebdomadaire tout public : 8h en 2 jours (les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h, les samedis de 10h à 12h)

b.) Le Personnel

Salariés :

5

agents à temps plein :
1 assistant territorial de conservation,
2 adjoints du patrimoine,
2 agents non titulaires).

1 poste est attribué au dispositif
« Micro-Folie »
1 poste est mutualisé avec
l'Office de Tourisme

Bénévoles :

11

2 à Réalmont,
2 à Montredon-Labessonnié,
6 à Lombers,
1 à l'espace-livres de Laboutarié

c.) Le Budget du service (année de référence 2024)

Le budget du Réseau Intercommunal des Médiathèques est réparti de manière à répondre à ses missions essentielles. Il se divise en trois grands axes :

- **Les acquisitions**, qui permettent d'enrichir et de renouveler le fonds documentaire du réseau pour offrir aux usagers une diversité de supports et de contenus.
- **L'action culturelle**, dédiée à la programmation annuelle des expositions, projections, spectacles, conférences et rencontres d'auteurs, afin de dynamiser la vie culturelle du territoire.
- **Les fournitures**, indispensables à la réalisation des animations proposées par les équipes des médiathèques, garantissant la qualité et la créativité des activités.

Cette répartition illustre la volonté du RIME de concilier développement des collections, accès à la culture et soutien aux initiatives locales.

Le budget présenté ci-dessous concerne exclusivement les dépenses affectées aux actions culturelles, aux acquisitions et aux projets du service. Il n'inclut pas les charges générales de fonctionnement (téléphonie, électricité, charges de personnel, etc.), qui sont imputées au budget global de la communauté de communes.

Répartition budgétaire 2024

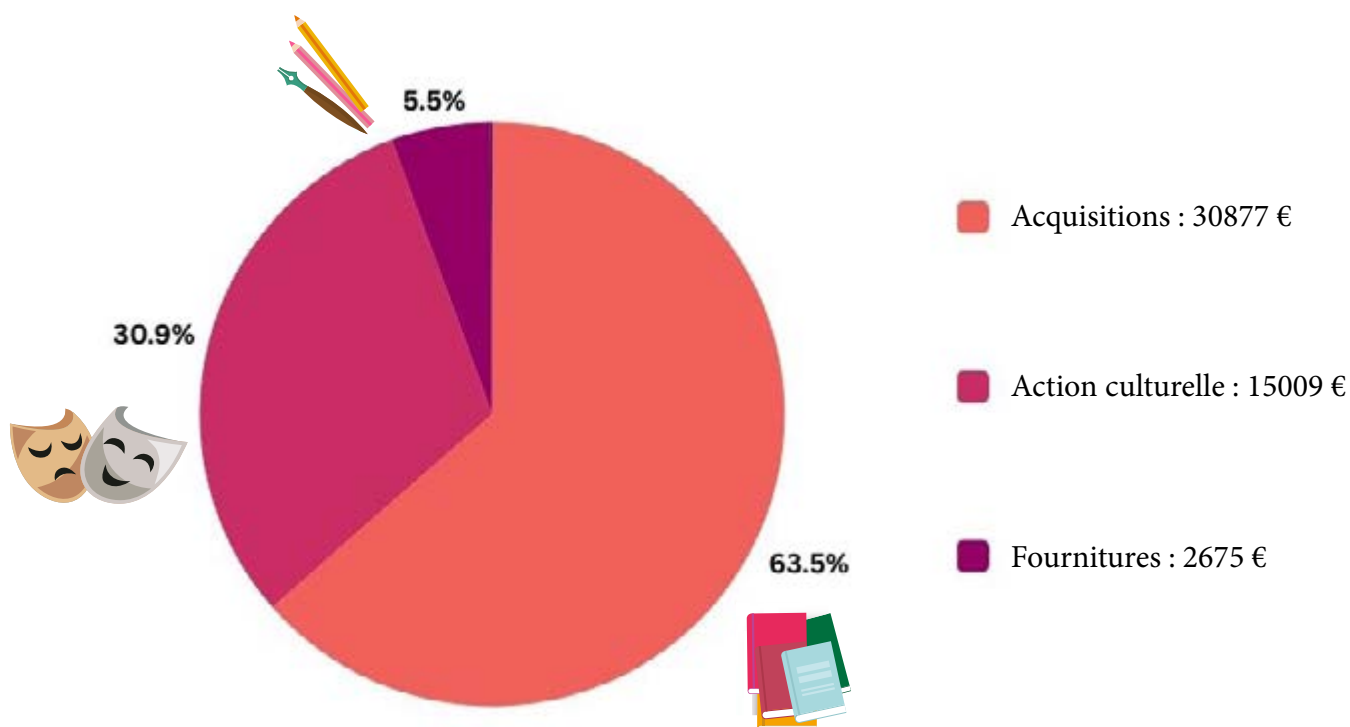
Service Lecture Publique et action culturelle de la Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

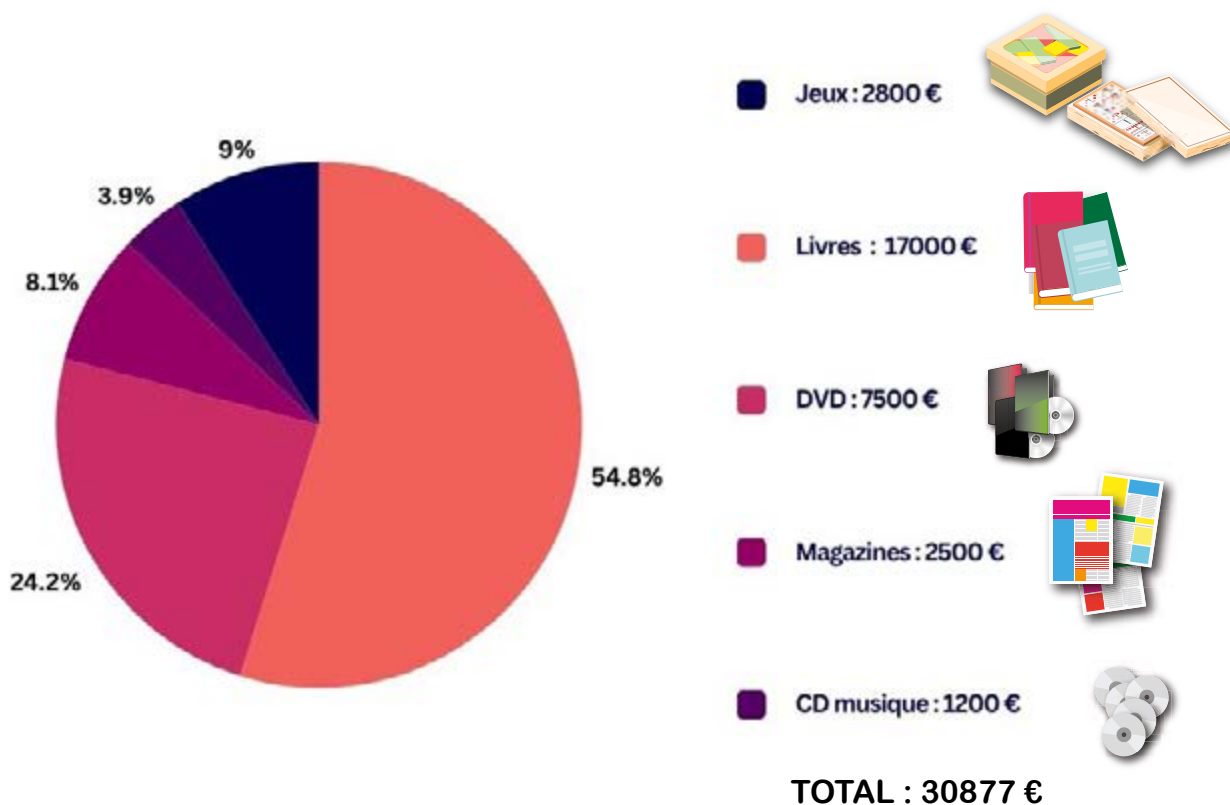
ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE



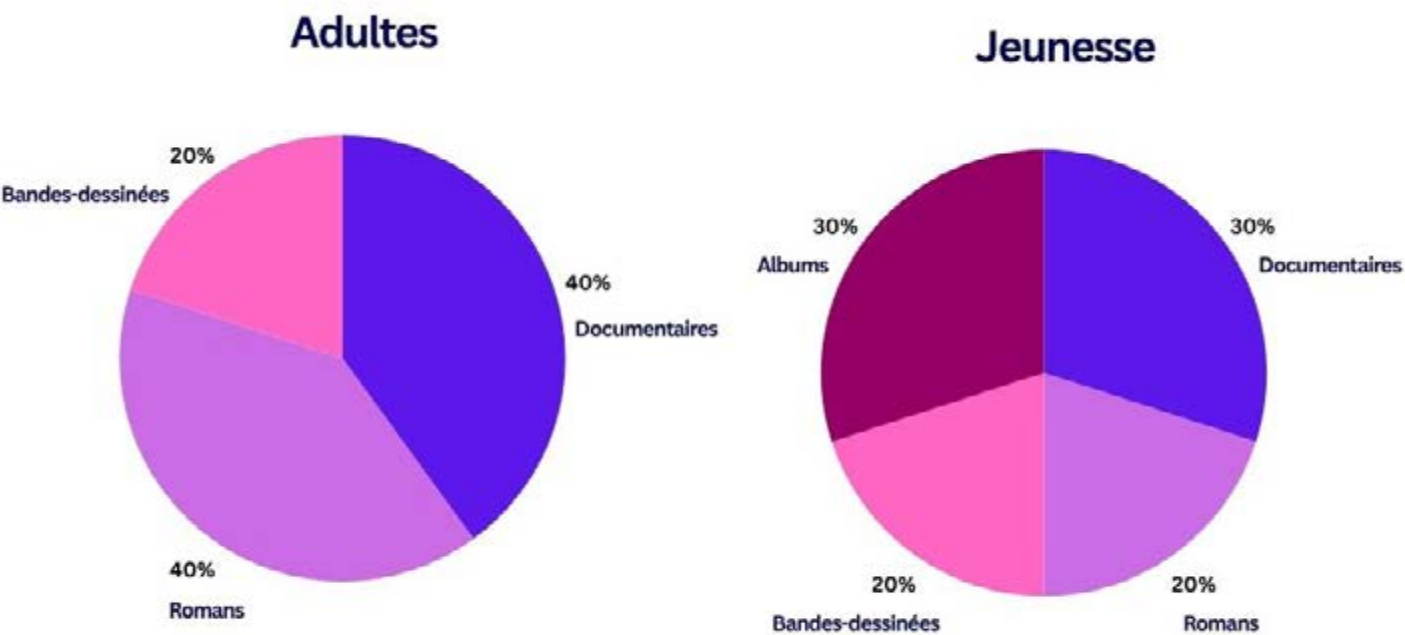
Ainsi 63.5 % de ce budget est consacré à l'acquisition qui constitue les collections du RIME (répartition par support, par genre, et par secteur).

La répartition des acquisitions documentaires.

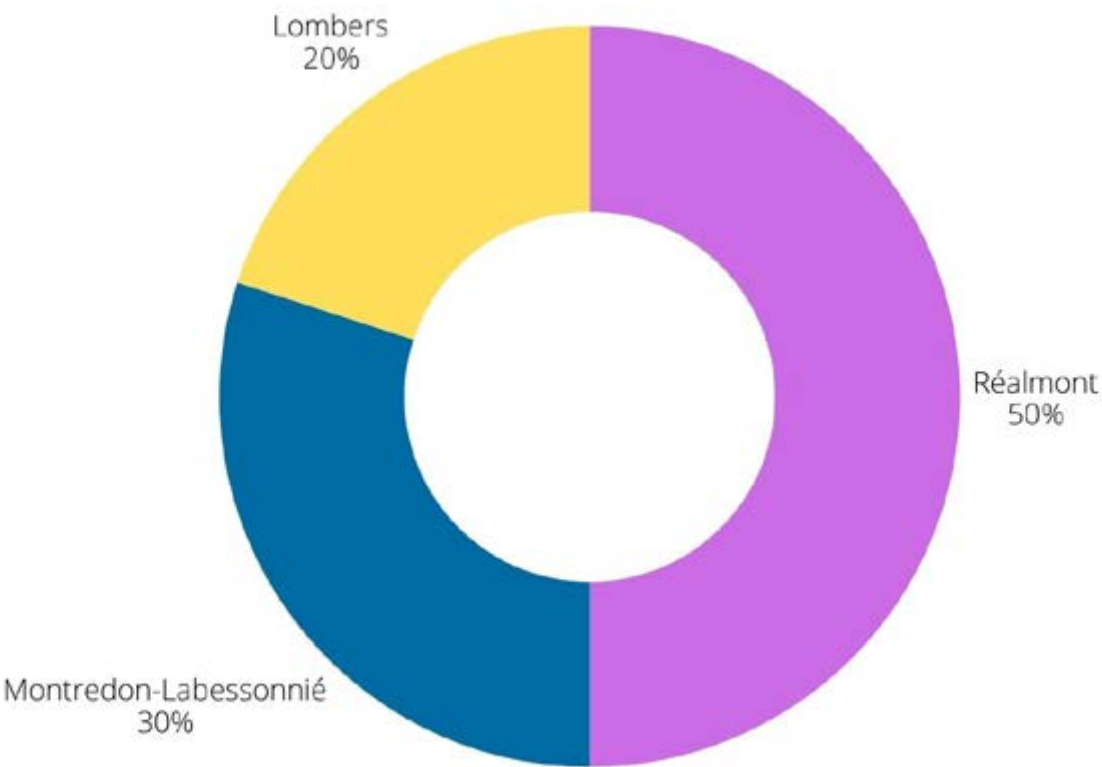
Le fonds du réseau des médiathèques est composé de documents disponibles à travers divers supports (livres, DVD, magazines...).



Répartition des imprimés par secteur.
 Le budget consacré à l’acquisition du principal support (les imprimés) est lui-même réparti par secteur (secteur : adulte ou jeunesse).



Répartition des acquisitions annuelles entre les 3 médiathèques du réseau.



d.) Les Collections

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE

Les collections du réseau intercommunal des médiathèques regroupent l'ensemble des documents et ressources mis à disposition du public, quel que soit leur support. Elles incluent :

- **Les documents imprimés** : livres, revues, journaux, BD, albums, etc.
- **Les ressources audiovisuelles** : CD, DVD, livres audios.
- **Les supports numériques** : e-books, bases de données, ressources en ligne.
- **Les jeux et autres supports ludiques** : jeux de société, jeux vidéo (selon la politique documentaire).
- **Des documents patrimoniaux** : le fonds local.

Ces collections sont constituées, entretenues et renouvelées selon une politique documentaire qui vise à répondre aux besoins des publics, garantir la diversité des contenus et soutenir les missions de lecture publique et d'accès à la culture.

Afin de répondre aux attentes spécifiques de chaque public, les collections sont également réparties par secteur : adulte ou jeunesse.

Les principaux supports (livres et DVD) sont répartis par genre (fictions, documentaires et autres).

Collections RIME 2024

Nombre de documents par support, par secteur et établissement propriétaire (RIME ou Médiathèque Départementale du Tarn).

Collections RIME 2024

		BD	Livres	Livres lus	Livres-CD	CD	DVD	Partitions	Jeux de société
Adultes	RIME	1372	8934	143	12	76	1380	6	
	MDT	35	981	87		1754	44	68	
Total Adultes		1407	9915	230	12	1830	1424	74	
Jeunesse	RIME	1209	7747		229	86	644		53
	MDT	168	1320		18	177	7		
Total Jeunesse		1377	9067		247	263	651		53
Total A + J		2784	18982	230	259	2093	2075	74	53
Total		Total Adultes : 14892 Total Jeunesse : 11658				Total RIME : 21891 Total MDT : 4659			
Total : 26550									

Abonnements de périodiques :

Adultes
22 magazines
+ 4 presses

Jeunesse
25 magazines

Comparaison du RIME avec des réseaux similaires (territoires de 10 000 à 15 000 habitants)

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
 Reçu en préfecture le 19/02/2026
 Publié le
 ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE

Indicateur	RIME (2024)	Moyenne nationale (10 000-15 000 hab.)
Nombre de médiathèques	3	3,2
Population desservie	11 200	~12 500
Nombre total de documents	21 891	~25 000
Documents par habitant	1,95	2,0 – 2,2
Part des livres imprimés	76,2 %	70 %
Part des BD	11,8 %	10 %
Part des CD	1,4 %	8 %
Part des DVD	9,2 %	7 %
Part des jeux de société	0,2 %	2 %
Part des partitions	0,003 %	1 %

(Source : Rapport SLL 2024)

- **Le RIME est dans la moyenne nationale** en termes de nombre de bibliothèques et de documents par habitant.
- **Il se distingue** par une forte proportion de livres imprimés, au détriment d'une diversification encore limitée (jeux, partitions).
- **Les collections de BD, CD et DVD** sont bien représentées, parfois au-dessus des moyennes nationales.
- **Le fonds jeux de société**, bien que présent, reste en retrait par rapport à la tendance nationale, ce qui peut constituer un axe de développement.

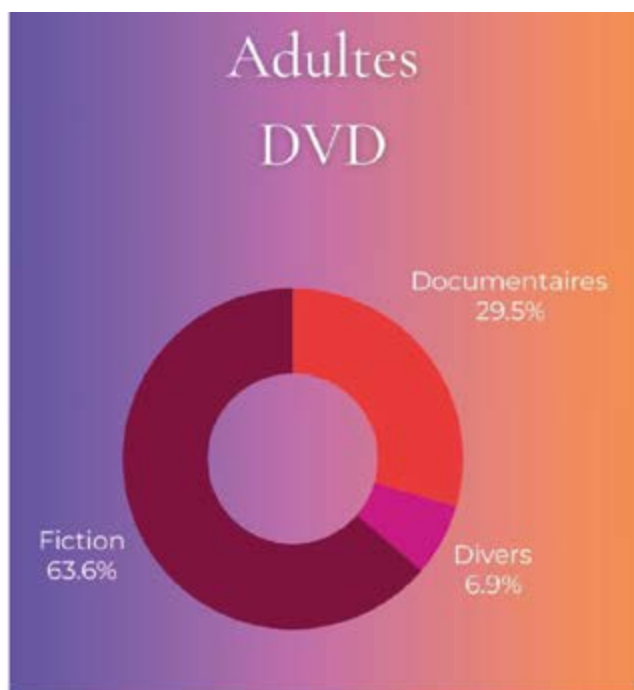
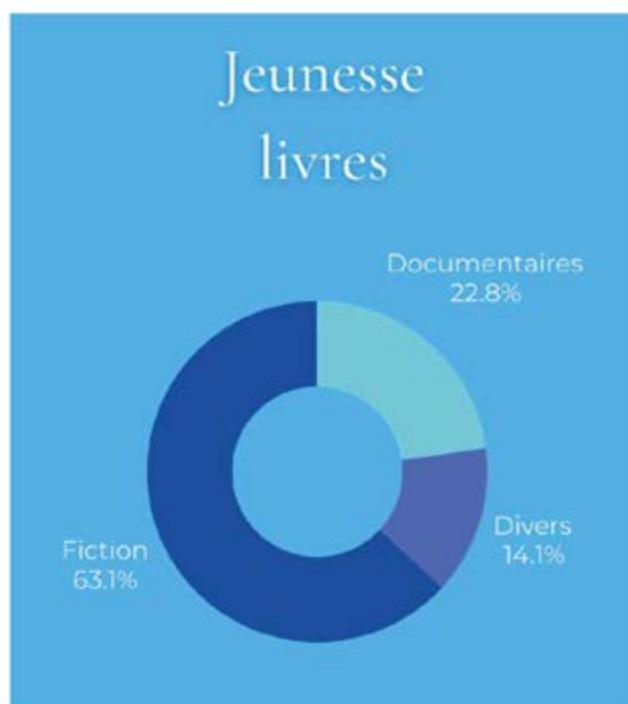
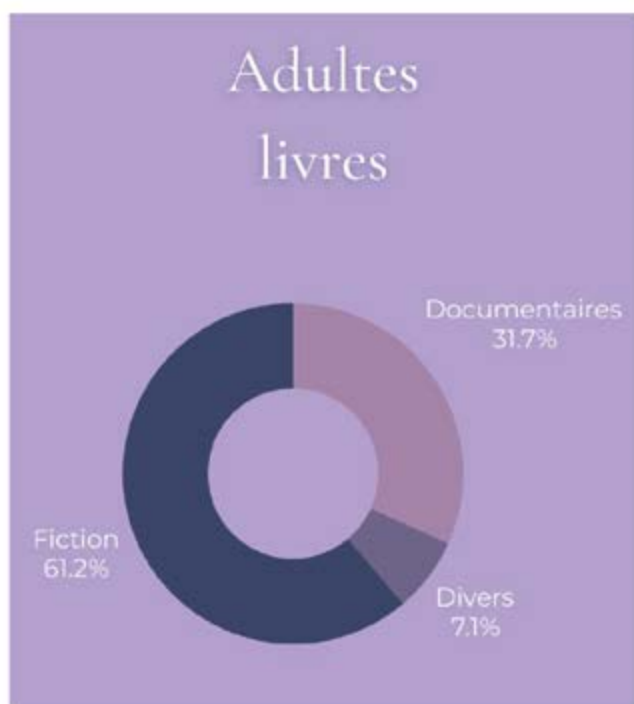
Répartition par secteur et par genre

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE



Répartition des livres (Adultes et Jeunesse)

Catégorie	RIME Livres Adultes	RIME Livres Jeunesse	Moyenne nationale
Fiction	61,2 %	63,1 %	Adultes ~ 55-60 % Jeunesse ~ 65-70 %
Documentaires	31,7 %	22,8 %	Adultes ~ 35-40 % Jeunesse ~ 20-25 %
Divers	7,1 %	14,1 %	Adultes ~ 5-10 % Jeunesse ~ 5-10 %

(Source : Rapport SLL 2024)

- La répartition des livres adultes au sein du RIME est proche de la moyenne nationale, avec une part de fiction légèrement plus élevée (61,2 %) et une part de documentaires légèrement inférieure.
- Pour les livres jeunesse, la part de fiction (63,1 %) est dans la moyenne, mais la catégorie « Divers » est plus élevée que la moyenne nationale, une attention particulière étant portée à des supports ou genres spécifiques (albums, premières lectures, livres-jeux, etc.).

Répartition des DVD (Adultes et Jeunesse)

Catégorie	RIME DVD Adultes	RIME DVD Jeunesse	Moyenne nationale estimée
Fiction	63,6 %	76,7 %	~ 70-75 %
Documentaires	29,5 %	19,4 %	~ 20-25 %
Divers	6,9 %	4 %	~ 5-10 %

(Source : Rapport SLL 2024)

- La répartition des DVD jeunesse au sein du RIME est très proche des moyennes nationales, avec une forte dominante de fiction (76,7 %).
- Pour les DVD adultes, la part de fiction est légèrement inférieure à la moyenne nationale, au profit d’une part plus importante de documentaires (29,5 %), ce qui reflète une orientation vers des contenus culturels, éducatifs ou patrimoniaux.

e.) Les Adhérents

Le réseau intercommunal des médiathèques accueille un public varié dont les pratiques évoluent au fil des années. Si le nombre total d'adhérents reflète l'attractivité du service, il ne traduit pas toujours l'intensité de l'usage. C'est pourquoi il est essentiel de distinguer les inscrits – qui représentent la base globale des utilisateurs – des emprunteurs actifs, c'est-à-dire ceux qui ont effectué au moins un prêt au cours de l'année. Cette distinction permet d'analyser plus finement la dynamique réelle des usages et d'identifier les profils les plus engagés dans la vie du réseau.

Ainsi nous nous intéresserons aux adhérents actifs.

En 2024 le RIME compte 1873 adhérents, dont 1591 adhérents actifs.

Afin d'établir des comparaisons avec les moyennes nationales, les adhérents actifs sont répartis en tranches d'âges.

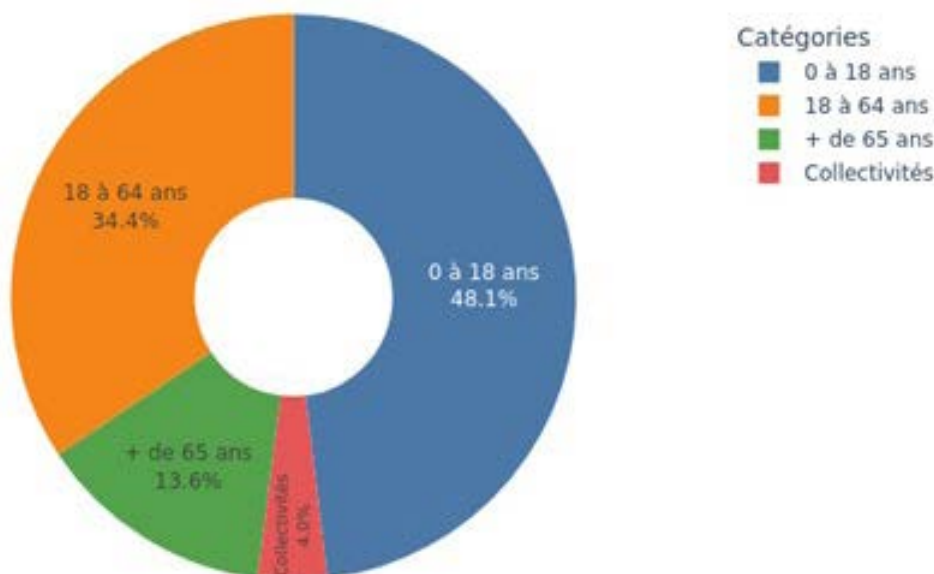
De 0 à 18 ans = 765

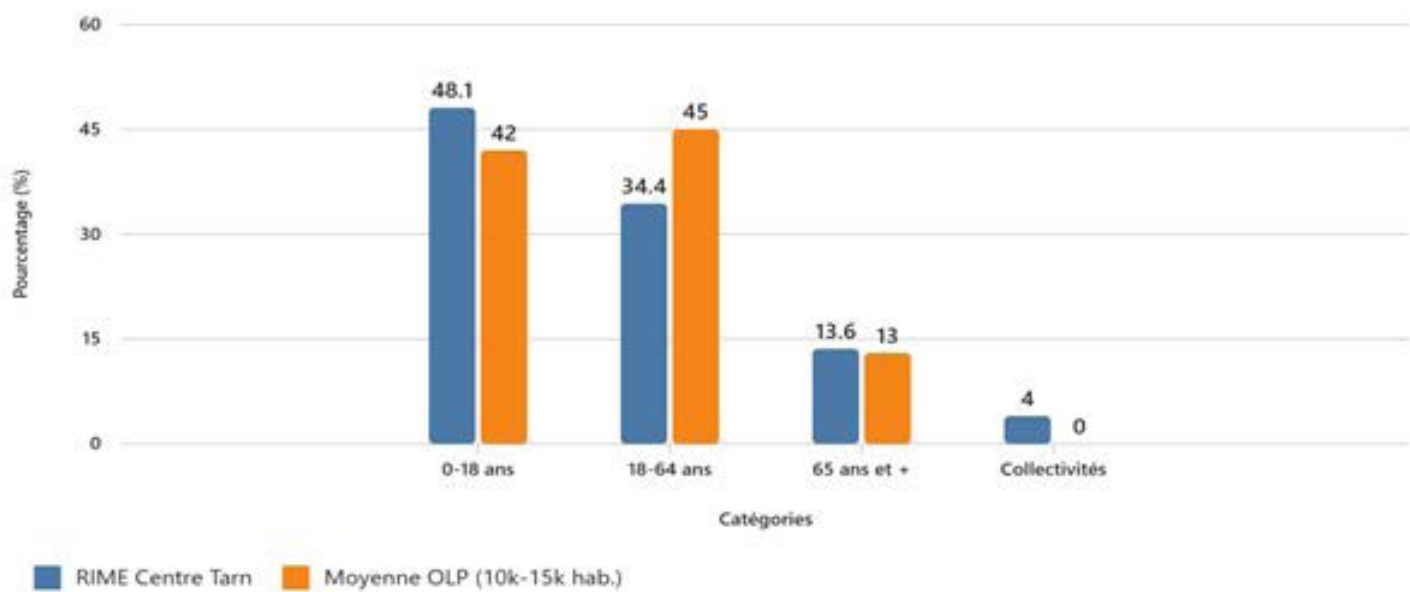
De 18 à 64 ans = 547

+ de 65 ans = 216

Collectivités (écoles, maisons de retraite, crèches, Centres de loisirs, ...) = 63

Répartition des adhérents actifs par catégorie d'âge





Les collectivités ne sont pas comptabilisées dans le rapport OLP, bien que les partenariats avec ces structures apparaissent comme des leviers de médiation indirecte.

Comparativement, la Jeunesse (les 0-18 ans) est surreprésentée au sein du RIME Centre Tarn (48 % vs 42 % au niveau national pour un réseau comparable).

L'offre de partenariat aux scolaires et les partenariats et projets jeunesse explique en partie cette dynamique. Il faut ajouter la gratuité de l'adhésion pour ce public.

La catégorie dite des Adultes (de 18 à 64ans) est quant à elle sous-représentée par rapport à la moyenne nationale (34 % vs 45 % au niveau national pour un réseau comparable).

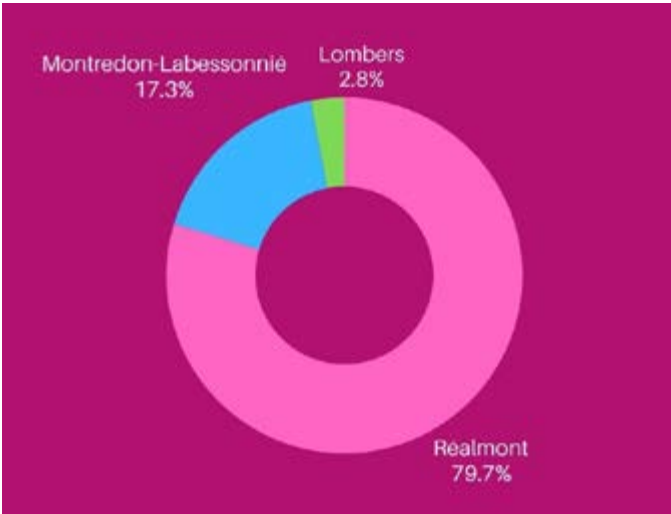
Enfin, la catégorie des Seniors (les + de 65 ans) est très proche de la moyenne nationale, la dépassant légèrement (13,6 % vs 13 % au niveau national pour un réseau comparable).

f.) Les Prêts :

Tableau des prêts RIME 2024

Type de document	Secteur Adultes	Secteur Jeunesse
Livres	12670	17796
Magazines	509	1003
CD	477	430
DVD	1744	1531
Autres	28	21
Total général : 36209 prêts		

Prêts RIME 2024 par médiathèque

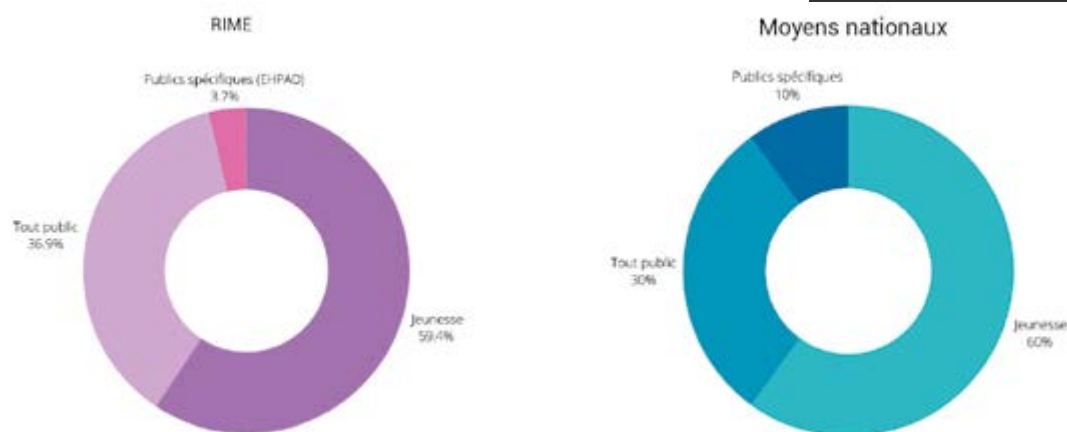


En 2024, le Réseau Intercommunal des Médiathèques (RIME) a enregistré un total de 36 209 prêts, répartis entre les publics jeunesse (57,4 %) et adultes (42,6 %). Cette répartition met en lumière une forte dynamique autour du public jeune.

g.) L’action culturelle en chiffre

L’ensemble de ces actions correspond à des animations régulières (mensuelles, hebdomadaires…) assurées par les équipes des médiathèques du RIME, dans le cadre de leurs missions de médiation culturelle.

Public	Nombre d'actions		Détails
Scolaire	110	41,1%	Accueil de 41 classes (110 séances)
Petite enfance	43	16,1%	Crèches : 29 ; RPE : 5 ; Bébés Lecteurs (0–3 ans) : 9
Centres des loisirs	6	2,2%	Animations ponctuelles
Maisons de retraite	10	3,7%	Rencontres culturelles dans ou hors les murs
Tout public	99	36,9%	Atelier créatif : 5 ; Atelier d'écriture : 20 ; Club de lectures : 4 ; Ateliers numériques : 61 ; Animations enfants autour de la lecture : 9
Total	268	100%	



(Source : Rapport SLL 2024 du Ministère de la Culture)

- Le RIME consacre près de 60 % de ses actions culturelles à la jeunesse (scolaire + petite enfance + centres de loisirs), ce qui est cohérent avec la moyenne nationale.
- La part du tout public (36,9 %) est légèrement supérieur à la moyenne nationale (30 %).
- Les actions à destination des publics spécifiques (ici, maisons de retraite) sont plus limitées (3,7 %), ce qui peut refléter des contraintes de moyens ou des priorités territoriales.

h.) Le partenariat avec la Médiathèque Départementale du Tarn



La Médiathèque Départementale du Tarn (MDT), service du Conseil départemental, accompagne les bibliothèques du territoire dans leur développement et leur animation. Elle joue un rôle central dans la structuration du réseau de lecture publique tarnais, en lien avec les intercommunalités.

Le RIME bénéficie pleinement de ce partenariat, qui se traduit par :

- **Le prêt de collections variées** : imprimés, CD, DVD, ressources numériques, outils d'animation (expositions, etc.) En 2024, sur 32218 documents répartis dans les 3 médiathèques du réseau, 4497 appartiennent à la MDT ;
- **Un appui en ingénierie culturelle** : conseils, expertise, accompagnement des projets ;
- **Des formations régulières** pour les professionnels et bénévoles du réseau ;
- **Un accès à des ressources numériques de qualité**, proposées via le portail de la MDT :



BiblioVox
(bibliothèque numérique),



Cafeyn
(presse en ligne),



Livres en
téléchargement.



Médiathèque Numérique
(cinéma),



Skilleos
(plateforme
d'autoformation),

Ce soutien contribue à renforcer la qualité des services proposés aux usagers et à consolider les actions culturelles menées sur le territoire.



a.) Une Programmation culturelle structurée et partenariale

Le service Lecture publique et action culturelle pilote une programmation annuelle, de septembre à septembre, qui valorise à la fois les collections du Réseau Intercommunal des Médiathèques (RIME) et les initiatives culturelles, numériques, environnementales ou scientifiques du territoire. Cette programmation s'appuie sur un maillage partenarial local dense.

Chaque année, le RIME participe à plusieurs événements phares en Centre Tarn :

- **Fête du Livre de Réalmont** : animation par les agents, financement d'ateliers (création d'affiche avec les jeunes, intervention artistique ou spectacle jeunesse).
- **Réal'Art** : exposition d'artistes amateurs.

Le réseau favorise également l'accès à des propositions culturelles « hors territoire » (hors département ou région) et accueille régulièrement des expositions itinérantes en lien avec des institutions nationales (musées, muséums, associations...).

Il s'inscrit aussi dans des manifestations départementales et nationales telles que :

- Les Rendez-vous culturels du Département du Tarn,
- Contes en Balade, Cinéma en Balade (MDT),
- Lisle Noir (Festival du Polar),
- Partir en Livre, Printemps des Poètes, Semaine Bleue, Semaine de la Petite Enfance, Défi des 4 Pas.

En 2024, la programmation a inclus :

- 7 expositions,
- 5 spectacles,
- 2 journées de conférences,
- 1 rencontre dédicace,
- 1 soirée contes,
- 1 après-midi jeux.
- Des animations en partenariat : atelier peinture à l'EHPAD de Montredon-Labessonnié, animation petite enfance à la Fête du Livre, animation avec le jardin partagé de Lombers, accueil d'un auteur et projection-débat avec la Médiathèque Départementale.

b.) Le numérique : un enjeu d'accessibilité et de coordination

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

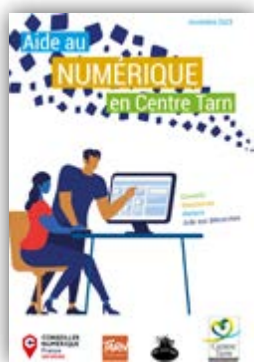
Publié le

ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE



Face aux enjeux de fracture numérique, la Communauté de Communes bénéficie de l'intervention d'un conseiller numérique départemental, dans le cadre du plan France Relance. Ce professionnel propose des ateliers individuels et collectifs dans les communes, au plus près des habitants.

Ce partenariat s'inscrit dans un réseau structuré de 10 conseillers numériques coordonnés par le Département, favorisant la mutualisation d'outils, de formations et d'expériences.



Le RIME a également initié une démarche de coordination territoriale en réunissant les acteurs associatifs et institutionnels du numérique. Cette dynamique a abouti à la création d'une plaquette « Aide au numérique en Centre Tarn », régulièrement mise à jour, recensant :

- Les dispositifs d'accompagnement (ateliers, permanences, aide aux démarches),
- Les points d'accès numériques (Wi-Fi, ordinateurs, impressions),
- Les prestataires informatiques locaux.

Ce support est diffusé largement (mairies, médiathèques, offices de tourisme, commerces, services sociaux) pour toucher les publics les plus éloignés du numérique.

En 2024, sur les communes de Montredon-Labessonnié, Terre de Bancalié et Réalmont :

- 416 accompagnements ont été réalisés, dont 207 usagers uniques et 103 en individuel.
- 45 ateliers collectifs ont réuni 295 participants.
- 18 demandes ponctuelles ont été traitées.

Les publics accompagnés ont entre 10 et plus de 60 ans, avec des thématiques variées : prise en main des outils numériques, prévention des risques en ligne, démarches administratives, etc.

c.) La Micro-Folie : un outil culturel et numérique innovant



Depuis octobre 2023, la Communauté de Communes dispose d'une Micro-Folie, musée numérique itinérant enrichi de casques de réalité virtuelle. Ce dispositif permet de découvrir les collections des grandes institutions culturelles nationales en très haute définition.

Intégrée au RIME, la Micro-Folie circule sur le territoire de Centre Tarn et des Monts d'Alban et du Villefrancois. Elle s'adresse à tous les publics (scolaires, familles, seniors, centres de loisirs) et s'accompagne d'une médiation culturelle assurée par un agent du réseau.

L'adhésion au réseau national Micro-Folie porté par La Villette ouvre l'accès à une offre culturelle riche et à de nombreux partenariats. Ce nouvel outil vient renforcer l'attractivité culturelle du territoire et enrichir les actions du RIME.

- 13 % de la population du territoire est inscrite au RIME.
- Parmi eux, 11 % sont des emprunteurs actifs, un chiffre légèrement en dessous de la moyenne nationale (12,5 % selon le Ministère de la Culture).
- Entre 2014 et 2019, la fréquentation était en hausse constante, freinée par la crise sanitaire, notamment chez les seniors.
- Depuis fin 2023, une reprise de la fréquentation est observée, notamment à Réalmont et Montredon-Labessonnié.
- À l'inverse, la médiathèque de Lombers connaît une baisse de fréquentation, au profit de la médiathèque tête de réseau.

a.) Les publics du RIME

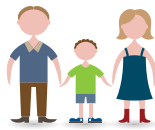
La Communauté de Communes Centre Tarn cible :

- Seniors,
- Enfants et adolescents,
- Familles,
- Publics éloignés ou empêchés (fragilité sociale, isolement, précarité, handicap...).



Seniors

- 30,7 % de la population Centre Tarn a plus de 60 ans. En 2021, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus en France métropolitaine était de 27,0 % selon les données de l'INSEE. L'estimation pour 2025 en Centre Tarn progresse à 32 %, et à 28,2 % de la population totale en France selon les données provisoires de l'INSEE.
- **Enjeux :** mobilité, isolement, fracture numérique.
- **Actions :**
 - Ateliers numériques avec une conseillère départementale.
 - Animations hors les murs et rencontres intergénérationnelles.
 - Partenariats avec les EHPAD : animations bimestrielles et spectacles sur site.



Familles

- Actions de soutien à la parentalité via le service Enfance-Jeunesse :
 - Moments en famille, soirées-débats.
- Public déjà bien capté par les médiathèques : forte adhésion, bonne fréquentation, emprunts, participation aux animations.
- Fonds documentaire « Être parent » régulièrement enrichi en lien avec les services Enfance-Jeunesse et Relais Petite Enfance.

Jeunesse



Centres de loisirs & Espace jeunes

- Partenariat avec le CLAS pour l'accompagnement à la scolarité.
- Coopération avec les médiathèques : animations lecture, prêts, projets culturels (ex. : le projet Été culturel conduit chaque année depuis 2020).

Établissements scolaires

1 collège (450 élèves), 15 écoles primaires (1 200 élèves).

- Accueil régulier des classes à la médiathèques (3 visites/an).
- Projets annuels autour de thématiques culturelles diverses.
- Financement des 3 transports scolaires par an pour les écoles éloignées.
- Actions spécifiques au collège : projet « 1,2,3 Album », 2 expositions réalisé en Arts plastiques.

L'équipe travaille à la réalisation d'un catalogue annuel des animations scolaires. Il est envoyé à chaque enseignant de Centre Tarn, qui va choisir 3 animations par an parmi celles qui sont proposées.





Publics spécifiques

Publics éloignés ou en situation de fragilité

- Zones concernées : Réalmon (cumul de difficultés sociales), Montredon-Labessonnié et Arifat (pauvreté, isolement, éloignement des services).
- Proximité et collaboration facilitée mais très occasionnelle avec les services sociaux du Département (assistantes sociales, éducateurs) qui réalisent leurs permanences dans le bâtiment de la Communauté de Communes à Réalmon, où se trouve la médiathèque tête de réseau et France services). Mais bonne visibilité des publics en fragilité (accès facilité à la médiathèque que les assistantes sociales et éducateurs font facilement visiter).

Résidents de structures médico-sociales

- Accueils réguliers ou ponctuels de :
 - ESAT des Fournials,
 - Foyer d'accueil d'urgence SET Cinq,
 - Foyer d'Arifat,
 - Classe ULIS du collège.
- Publics réceptifs et mobilisables, grâce à l'implication des éducateurs.



Enquête « Question de Culture ! »

Le groupe de travail Projet culturel et numérique de la CCCT, issu de la commission Education-Culture, a réalisé un questionnaire anonyme à l'attention de la population centre Tarn « Question de Culture ! », afin d'interroger les pratiques culturelles des habitants du territoire.

- 150 foyers interrogés sur leurs pratiques culturelles.
- 60 % des répondants ont entre 36 et 65 ans, majoritairement des femmes.
- 50 % résident dans les petites communes.
- Attentes exprimées :
 - Plus de spectacles vivants,
 - Meilleure répartition géographique de l'offre,
 - Communication renforcée,
 - Problèmes de mobilité à résoudre.

4.

La Communication, un levier stratégique



- Le RIME bénéficie d'un référent communication au sein de son équipe, en lien avec le chargé de communication de la Communauté de Communes.
- Une charte graphique et des supports identifiables (logos, visuels) assurent la reconnaissance du réseau.
- **Outils mobilisés :**
 - Portail en ligne (lié au SIGB, mis à jour en 2020),
 - Réseaux sociaux : Facebook, Instagram,
 - Lettre d'information numérique (diffusée aux abonnés),
 - Affiches numériques envoyées aux mairies et aux partenaires,
 - Livret de programmation culturelle (papier et numérique, 250 ex. imprimés par périodes de 4 mois).
- Les informations sont également relayées via les sites de la Communauté de Communes Centre Tarn, de l'Office de Tourisme, Facebook Centre Tarn et l'application IntraMuros.



L'enquête « Question de Culture ! » a mis en évidence un besoin d'amélioration de la communication : meilleure diffusion, clarté de l'offre, visibilité des actions.

La communication est un levier essentiel pour toucher les publics éloignés, renforcer la fréquentation et valoriser l'offre culturelle et numérique du RIME.

Projets transversaux avec les services de la Communauté de Communes Centre Tarn

Une dynamique interservices structurante

Le Réseau Intercommunal des Médiathèques (RIME) s'inscrit dans une logique de coopération transversale avec les services du pôle Services à la population, favorisant une approche globale et inclusive de la culture. Pour l'instant cette transversalité concerne surtout les projets menés avec les services Enfance-Jeunesse et Petite enfance.

Enfance-Jeunesse



Le RIME met en place des animations en lien avec les accueils de loisirs, projets éducatifs partagés, valorisation du fonds jeux et des ressources jeunesse.

Petite Enfance



Accueil des tout-petits, temps de lecture et éveil culturel, partenariats avec les crèches et le relai petite enfance (RPE).

France Services



Actions autour de la médiation numérique, de l'accès aux droits culturels, et de la lutte contre l'illectronisme, en lien avec les publics accompagnés.

L'arrivée dans le service lecture publique et action culturelle de la conseillère numérique permet de renforcer le lien avec France services.

Développement durable



Intégration de la culture dans les démarches de sensibilisation à l'environnement, participation à des événements comme la Semaine du développement durable, valorisation de fonds documentaires et d'animations autour de l'écologie, du vivant et du territoire.

Il existe un lien constant avec l'agent en charge de la sensibilisation au développement durable, à renforcer pour des projets plus construits que des animations ponctuelles.

Ces coopérations permettent de renforcer la cohésion territoriale, de favoriser l'interdisciplinarité. La Culture représente ainsi un moyen de répondre aux enjeux sociaux, éducatifs et environnementaux du territoire.

Un agent dans l'équipe du Réseau intercommunal des médiathèques (médiathèque de Montredon-Labessonnié) est également agent tourisme (le lieu est une antenne médiathèque-office de tourisme). Pour autant il n'existe pas de projets communs entre ces deux services.

Les atouts et les faiblesses, les axes d'amélioration

6.1 Atouts et points d'amélioration

ATOUTS	POINTS D'AMÉLIORATION
• Un réseau intercommunal de médiathèques dynamique avec un budget d'acquisition qui correspond aux préconisations nationales, et un budget dédié à l'action culturelle. • L'emplacement de la médiathèque de Réalmont, tête de réseau au sein des locaux de la CCCT, facilite l'échange et les partenariats avec les différents services de la CCCT. • Un travail en transversalité avec des projets communs entre les différents services de la CCCT (projets culturels), particulièrement avec le pôle services à la population. • Le partenariat avec la MDT qui permet d'accompagner et de fortifier le réseau. • Une programmation culturelle annuelle variée. • Des agents polyvalents, force de proposition et une équipe stable depuis 10 ans. • 1 équipe de bénévoles volontaires et très investis, véritable relais sur le territoire. • Un réseau qui fonctionne (navettes, système de réservations des documents, programmation...) et qui semble bien identifié par la population. • Un partenariat solide avec les écoles du territoire. • Une communication réalisée en interne (tous les supports : contenus, conception graphique, réseaux sociaux alimentés et à jour).	• Une médiathèque très peu fréquentée (Lombers) par les habitants de la commune. • Pas de projet transversal mené avec le service tourisme. • Pas de service technique (agents dédiés) ou moyens techniques (matériel) à disposition, ce qui limite la diffusion culturelle dans certaines communes du territoire mal équipées. • Pas de projet de service défini et écrit. • Une communication à renforcer (programmation culturelle) au niveau de la diffusion (affichage, communiqués). • Partenariat rare avec le collège Louisa Paulin.

OPPORTUNITES

- **L'acquisition d'une Micro-Folie**, un outil culturel innovant et fédérateur, a permis d'élargir le champ d'action des médiathèques en direction du territoire et au-delà.
- **Une politique culturelle** qui se veut formalisée et cohérente (via l'écriture d'un schéma directeur intercommunal de lecture publique et action culturelle et numérique).
- **Un maillage du territoire** dense avec un réseau identifié pour son fonctionnement desservi par les 3 antennes et les 2 espaces livres.
- **La présence d'acteurs culturels** sur le territoire faciles à solliciter (bonnes relations), et au-delà (territoires proches).



POINTS DE VIGILANCE

- **Une disparité entre les communes** desservies pour l'action culturelle « hors les murs ».
- **Une implication variable des communes autour des projets conduits sur son territoire**, qui peut parfois freiner leurs déploiements.
- **Un contrat de projet** pour le médiateur culturel micro-folie (donc provisoire et pouvant ne pas être pérennisé).



6.2 Les axes d'amélioration souhaitables

- **Itinérance ou multiplication** des services de prêts de documents afin de faciliter l'accès aux ressources des médiathèques (lieux de portage de documents, partenariats).
- **Développement des actions culturelles « hors les murs »** (spectacles, expositions, animations) en plus de celles déjà existantes.
- **Les animations visant les personnes âgées et handicapées, ou adultes en isolement.**
- **Une meilleure prise en compte des publics en situation de fragilité** par rapport à la lecture (étrangers, DYS, etc...)
- **Croissance des actions pour l'éducation au numérique** et pour la sensibilisation aux enjeux de la désinformation et de l'Intelligence Artificielle.
- **Révision des horaires d'ouverture** pour les adapter mieux aux actifs professionnels et aux saisons.
- **Ouverture plus large de la médiathèque de Lombers**, redynamiser le lieu avec le développement des partenariats avec les acteurs locaux de la commune et de la médiation autour d'un fonds jeux.
- **Une communication ciblée et personnalisée** encore plus présente et visible en Centre Tarn.
- **Une meilleure prise en compte de l'enjeu environnemental** tant au niveau du fonctionnement des structures (réflexion sur l'impact environnemental au niveau des pratiques) qu'au niveau de l'offre culturelle via des actions de sensibilisation.
- **La rédaction d'une politique documentaire** pour le réseau intercommunal des médiathèques et de la charte d'acquisitions.
- **La redynamisation de la médiathèque de Lombers** très peu fréquentée et mal connue, avec le développement du fonds jeux.
- **La mise en place de modalités de partenariats** au niveau des manifestations locales, initiées par les communes et/ou les associations culturelles pour une répartition plus équitable du budget dédié à la programmation culturelle du RIME.
- **Favoriser et développer les projets en lien avec le service tourisme**, avec notamment l'antenne Médiathèque -Office de Tourisme de Montredon-Labessonnié.

Partie 2 : Le projet de développement de la Lecture publique et Action Culturelle & Numérique

Dès le début de son mandat 2020-2026, la vice-présidente en charge des services à la population a proposé la création d'une commission Education-Culture divisée en plusieurs groupes de travail couvrant les différents champs d'action du Pôle Services à la Population de la CCCT dont dépend le service Lecture publique et Action culturelle.

Ainsi, il a été proposé aux élus, conseillers communautaires et/ou conseillers municipaux un groupe de réflexion et de travail « **Culture et Numérique** ».

Suite à un premier atelier réunissant les élus inscrits et en présence de la Vice-présidente les enjeux relatifs à la culture et au numérique ont été mis en évidence, ainsi :

CULTURE



Favoriser et faciliter l'accès à la culture sur le Territoire pour les publics les plus éloignés.

Valoriser et soutenir l'action des associations culturelles et artistiques locales.

La Culture comme vecteur de sensibilisation à l'environnement.

NUMERIQUE



L'inclusion numérique, vers un développement des usages numériques.

Lutte contre l'illectronisme pour une meilleure autonomie numérique des individus.

Le numérique : outil de communication des services de la CCCT et des mairies.

Le groupe de travail ayant fait le constat qu'il n'existait pas de document stratégique cadrant la compétence Lecture publique et action culturelle exercée à travers le réseau intercommunal des médiathèques, les élus ont proposé l'écriture d'un projet culturel et numérique de territoire englobant le fonctionnement et les propositions du service.

La loi Robert de 2021, a conforté cette nécessité encourageant fortement les intercommunalités ayant fait le choix de la compétence Lecture publique avant la parution de la loi, de formaliser l'exercice de la compétence dans un schéma directeur de lecture publique, et le rendant obligatoire pour les intercommunalités faisant le choix de la prise de compétence après promulgation de la loi.

Le projet imaginé, ayant déjà fait l'objet de multiples échanges, propose maintenant d'être l'élément dirigé vers la mise en forme d'un **Schéma Directeur de Lecture Culturelle & numérique**.

Les principaux objectifs à atteindre sont :

- Accessibilité
- Innovation numérique
- Développement des publics
- Service aux publics
- Ancrage sur le territoire
- Sensibilisation à l'Environnement
- Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
- Identification et mise en cohérence des actions culturelles existantes

Le plan stratégique se compose de 3 axes, et de 13 actions.

Les axes stratégiques sont :

1. Valoriser et mieux répartir l'offre culturelle sur le territoire intercommunal.
2. Affirmer le réseau des médiathèques comme un lieu innovant de sociabilité et d'émancipation.
3. Développer et ouvrir le service lecture publique et action culturelle et numérique à des partenariats en faveur du lien social.

Axe Stratégique 1

Valoriser et mieux répartir l'offre culturelle et l'accès à la culture et au numérique sur le territoire Centre Tarn.

Action 1.1 – Intervention d'un conseiller numérique .

Action 1.2 – Et si on sortait ?

Action 1.3 – La proposition hors-les-murs et la mise en place de modalités de partenariats sur le territoire.

Action 1.4 – Développer la Micro-Folie Centre Tarn

Action 1.5 – Harmoniser et développer la diffusion des principaux acteurs culturels du Département du Tarn à l'échelle de l'Intercommunalité.

Axe Stratégique 2

Affirmer le réseau des médiathèques comme un lieu innovant de sociabilité et d'émancipation.

Action 2.1 – Renforcer l'accueil du public Senior et l'intergénérationnel en fédérant les acteurs associatifs du territoire.

Action 2.2 – Réaménagement de l'antenne médiathèque de Lombers – jeunesse & jeux.

Action 2.3 – Développer l'offre de lecture « Facile à Lire » dans les médiathèques du RIME.

Action 2.4 – Elaborer et rédiger la politique documentaire du RIME.

Axe Stratégique 3

Développer et ouvrir le service lecture publique et action culturelle et numérique à des partenariats en faveur du lien social et tenant compte des grands enjeux sociétaux et environnementaux.

Action 3.1 – Le projet création et séjour artistique jeunesse en Centre Tarn.

Action 3.2 – Sensibiliser les habitants du territoire au patrimoine paysager local et au cadre de vie.

Action 3.3 – Intégrer les enjeux de la transition écologique, énergétique et solidaire au sein du service.

Action 3.4 – Projet transversal de promotion de l'égalité filles-garçons à travers les temps, les espaces et les âges.

Axe stratégique 1 - Valoriser et mieux répartir l'offre culturelle et l'accès à la culture et au numérique sur le territoire Centre Tarn.

Action 1.1 - Intervention d'un.e Conseiller.ère numérique

Constat actuel

- Une fracture numérique avérée à l'heure du tout numérique
- Un territoire en ZRR
- Des difficultés liées à la mobilité
- Une population vieillissante

Objectifs

- Dépasser le “faire faire” et accompagner la population vers l'autonomie numérique
- Donner goût au numérique au-delà de la nécessité administrative
- Accompagner la jeunesse pour une utilisation maîtrisée de l'outil informatique et sensibiliser aux dangers d'internet et au risque des écrans.
- Faire découvrir des outils (impression 3D, casques VR, etc...)
- Profiter d'un réseau de conseillers numériques à l'échelle du Département

Description détaillée

- **2021 : naissance du partenariat avec le conseil départemental du Tarn** qui déploie 10 conseillers numériques sur l'ensemble du département , employeur direct d'un conseiller numérique pour le canton du Haut-Dadou, qui intervient en grande partie sur le territoire Centre Tarn.
- **Le conseiller numérique est intégré au Pôle services à la population**, plus particulièrement au service lecture publique et action culturelle et travaille en étroite collaboration avec les agents des services du Pôle (enfance jeunesse, France services).
- **Après une première phase de diagnostic sur le territoire**, le conseiller numérique a proposé : des permanences sur différents lieux publics du territoire (mairies, médiathèques, EVS et bâtiment intercommunal), des ateliers individuels sur rendez-vous, des ateliers collectifs par niveaux (débutants/confirmés/intermédiaires), des ateliers à l'attention des publics spécifiques (espace jeunes, centres de loisirs, parents-ados) sur diverses thématiques/problématiques liées au numérique et son utilisation.
- **A développer :**
 - Les animations proposées en partenariat avec le médiateur Micro-Folie Centre Tarn,
 - Les rencontres à thème à l'attention du tout public ou publics spécifiques (scolaires) sur les grands enjeux du numérique (l'intelligence artificielle, les objets connectés, civic tech, les droits numériques des mineurs, la biométrie).
 - Les partenariats avec les différents acteurs numériques du territoire ou à proximité (Fablab...).

Moyens (humain/besoins divers)

- L'intervention de la conseillère numérique (en contrat de 3 ans reconductible) dépend actuellement du Conseil Départemental du Tarn, une personne dédiée à temps plein sur le numérique est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés.
- Le conseiller numérique est régulièrement formé, et est habilité par l'État pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, il seconde les agents France Services en se déplaçant sur le territoire.

Axe stratégique 1 - Valoriser et mieux répartir l'offre culturelle et l'accès à la culture et au numérique sur le territoire Centre Tarn.

Action N°1.2 - "Et si on sortait ?"

Constat actuel

- Le questionnaire interrogeant les pratiques culturelles et numériques des habitants fait apparaître une demande d'une offre culturelle plus variée.
- La mobilité représente un frein en milieu rural.
- Des seniors plus isolés et des familles éloignées ou empêchées
- Un territoire rural, éloigné des infrastructures culturelles

Objectifs

- Favoriser l'accès à la culture
- Accompagner, pour encourager la découverte culturelle
- Créer du lien
- Élargir l'offre culturelle

Description détaillée

- **Un transport est organisé (bus) par le service Lecture publique et action culturelle** vers une manifestation culturelle (spectacle vivant) ou une visite de musée.
- **Le déplacement est pris en charge par la CCCT**, il est gratuit pour l'utilisateur habitant du territoire Centre Tarn.
- **L'entrée au spectacle ou à la structure culturelle, si payante, est financée par l'utilisateur participant** (à un prix attractif après négociation d'un prix de groupe auprès du prestataire dans la mesure du possible).
- **Le choix des sorties est proposé par le groupe d'élus Culture** et s'inscrit dans un projet de parcours-découverte progressif, à l'échelle départementale "*Découvrir ou redécouvrir le patrimoine local*" (lieux de culture et manifestation dans le Tarn), puis régional (grands musées).
- **Dans le cadre de ce parcours de découverte**, les visites pourront être préparées à travers des actions sur le territoire grâce à la Micro-Folie Centre Tarn.

Moyens (humain/financiers/besoins divers)

- 1 agent CCCT est mis à disposition pour accompagner le groupe sur la sortie en soirée et/ou week-end
- Coût moyen d'un déplacement (régional) A/R par le transporteur : compris entre 150 et 500 € par sortie

Axe stratégique 1 - Valoriser et mieux répartir l'offre culturelle et l'accès à la culture et au numérique sur le territoire Centre Tarn.

Action N°1.3 - La proposition culturelle hors les murs & la mise en place de modalités de partenariats sur le territoire.

Constat actuel

- La programmation culturelle hors les murs proposée par le service (spectacle vivant, projections, conférences, ateliers ou aide à la mise en place de manifestations culturelles) est réalisée au fur et à mesure des demandes de partenariats (communes, associations, ou établissements scolaires et autres structures).
- Les demandes de partenariats sont de plus en plus nombreuses (compagnies, associations, communes)
- Certains partenariats sont automatiquement reconduits d'une année sur l'autre (*exemple : Ehpad de Montredon-Labessonnié, commune de Réalmont avec la Fête du Livre et l'exposition en avant première des invités d'honneur de l'exposition d'art annuelle Real'Art dans la salle d'exposition de la médiathèque ou encore l'exposition d'Art amateur de Laboutarié*).

Objectifs

- Définir les modalités de partenariats, les priorités, un fonctionnement type qui permettra de satisfaire les demandes chaque année, en garantissant une équité de traitement.
- Définir le cadre et les limites d'accompagnement de l'équipe du RIME sur les manifestations culturelles hors les murs afin de protéger les agents et éviter la dispersion.
- Valoriser les initiatives culturelles sur le territoire.

Description détaillée

- **Définir le type d'aide et d'accompagnement possibles** (technique, financier ou relais).
- **Définir le nombre de partenariats par an le limitant à 2 ou 3 partenariats** (tenant compte des contraintes du service).
- **Établir une convention type.**
- **Préparer un courrier d'information avec bulletin de réponse et délais de dépôt des demandes** en amont de la prochaine saison culturelle qui sera adressée aux 11 communes de la CCCT, et aux associations culturelles du territoire) avec choix du type d'aide souhaitée pour valoriser la manifestation culturelle (prise en charge d'un atelier/ présence et animation de l'équipe RIME, délocalisation d'un spectacle de la programmation).
- **Créer une commission, composée d'élus, d'agents du RIME et éventuellement d'autres services** de la CCCT, pour retenir les projets de la prochaine saison.
- **Définir un Budget à consacrer**, qui sera pris sur l'actuel budget de la programmation culturelle.

Moyens (humain/financiers/besoins divers)

- **A définir** (définir un % du budget annuel de la programmation de 12000 €/an , à attribuer à ces partenariats)

Axe stratégique 1 - Valoriser et mieux répartir l'offre culturelle et l'accès à la culture et au numérique sur le territoire Centre Tarn.

Action N°1.4 - Développer la Micro Folie Centre Tarn

Constat actuel

- Adhésion au dispositif *Micro Folie* de la Villette, avec l'acquisition du Musée Numérique et 2 casques VR en 2023.
- Recrutement d'un médiateur culturel en charge de la *Micro-Folie*.
- *Micro-folie* mobile intégrée au service RIME.
- Acquisition d'un camion *Micro folie* pour son déplacement.
- 4 grands déplacements annuels (*3 sur le territoire : médiathèque de Lombers, association du cinéma de Montredon-Labessonnié et Espace de Vie Sociale à Terre-de-Bancalié, et Intercommunalité des Monts d'Alban et du Villefrancois (convention de partenariat).*
- Intégration au catalogue d'animations proposé aux scolaires (possibilité parmi les 3 visites d'une animation micro-folie avec un choix de thématique par niveau).
- 1 groupe de travail composé d'élus de la commission éducation-culture et de représentants des principaux partenaires a été constitué pour développer les modalités de fonctionnement.

Objectifs - Après une première année de fonctionnement, avec prise en main de l'outil, il conviendra de :

- Renforcer et enrichir l'offre culturelle sur le territoire et la programmation du RIME
- Développer des actions innovantes numériques
- Intégrer le réseau Micro Folie en permanence réactualisé (contenus, formations)
- Développer au niveau du service la médiation culturelle numérique
- Développer les projets transversaux en interne

Description détaillée de l'action (par le groupe de travail Micro-Folie Centre Tarn et les professionnels)

- Définir une temporalité de rencontre du groupe de travail Micro-Folie,
- Développer et définir les modalités d'1 partenariat avec le collègue Louisa Paulin de Réalmont,
- Développer et définir les modalités de partenariat avec les scolaires,
- Développer et définir les modalités de partenariat avec les associations,
- Mettre en place une première phase de formations à l'attention des agents de la CCCT volontaires, puis proposer une seconde phase aux éventuels partenaires intéressés pour développer des projets.

Moyens humain/financiers/besoins divers)

- Recrutement d'un médiateur culturel à temps complet.
- Frais liés au déplacement de la micro-folie (location) puis à l'achat d'un véhicule dédié et adapté (DETR 2024)
- Frais liés à la programmation (réception, concerts et/ou spectacles en lien).

Axe stratégique 1 - Valoriser et mieux répartir l'offre culturelle et l'accès à la culture et au numérique sur le territoire Centre Tarn.

Action N°1.5- Harmoniser et développer la diffusion des principaux acteurs culturels du département à l'échelle de l'intercommunalité.

Constat actuel

- Le service culture du département du Tarn,
- l'ADDA du Tarn,
- la Médiathèque Départementale du Tarn,
- Les archives départementales du Tarn
- La scène nationale d'Albi-Tarn
- l'Université pour Tous du Tarn
- Conservatoire de Musique et de Danse
- **ET d'autres à identifier**

Autant de services et d'associations qui rayonnent dans tous le département et proposent des actions grâce à des relais et de solides partenariats sur le terrain.

Au niveau de l'Intercommunalité, hormis le partenariat permanent avec la médiathèque Départementale établi et régulier, la diffusion et les partenariats restent plus ponctuels et aléatoires.

Objectifs

- Permettre que la Communauté de Communes Centre Tarn soit identifiée comme l'un des interlocuteurs privilégiés sur son territoire, via son service lecture publique et action culturelle et numérique.
- Développer et définir les modalités de partenariats avec les principaux acteurs culturels départementaux pour une meilleure diffusion et représentativité en Centre Tarn.

Description détaillée

- **Prioriser cette réflexion** au sein du groupe de travail culture et numérique pour une bonne répartition et identification des interlocuteurs sur l'intercommunalité et de leurs rôles respectifs.
- **Définir les modalités** de mise en œuvre, tenant compte des moyens humains et financiers en interne.
- **Rencontrer les partenaires** et adapter les propositions.
- **Élaborer et rédiger des conventions** de partenariats type.

Moyens (humain/financiers/besoins divers)

- Temps de travail en transversalité au sein du Pôle services à la population de la CCCT,
- Définir les modalités avec le groupe de travail du projet culture et numérique de territoire.

Axe stratégique 2 - Affirmer le réseau des médiathèques comme un lieu innovant de sociabilité et d'émancipation.

Action N°2.1 - Renforcer l'accueil du Public senior et l'intergénérationnel en fédérant les acteurs associatifs du territoire.

Constat actuel

- Des partenariats existants sur des projets annuels et des actions ponctuelles pour des animations tout public au sein des 2 EHPAD (Réalmont et Montredon-Labessonnié).
- Des résidents seniors des "villages soleil", ou des habitants âgés du territoire isolés, peu informés, éloignés.
- Peu ou pas de relations avec les associations locales (ADMR, Générations Mouvements) pour initier des projets ou faire connaître le RIME et sa programmation.

Objectifs

- Contribuer à rompre l'isolement des plus âgés,
- Faciliter l'accès à des animations culturelles de qualité,
- Fédérer autour de propositions artistiques et culturelles, mais aussi numériques, intergénérationnelles

Description détaillée

- **Organiser une réunion au sein des médiathèques avec les associations** repérées qui agissent pour les seniors en Centre Tarn, afin de présenter le service et mieux cibler les besoins et les freins (mobilité).
- **Étudier la possibilité d'un partenariat** avec les associations d'aide à domicile pour le portage des livres à domicile (certaines aides ménagères y contribuent dans le cadre d'une démarche professionnelle personnelle), prévoir une présentation aux professionnelles.
- **Proposer davantage d'animations autour du livre et de la lecture et animation "jeux de société" inter structures** : scolaires/centres de loisirs et EHPAD/Générations mouvement, familles / EHPAD, rencontres intergénérationnelles.
- **Développer les ateliers numérique avec des binômes 1jeune/1senior**, avec la conseillère numérique
- **Proposer aux service jeunes des actions pour le portage de livres** à domicile afin de faire connaître le réseau des médiathèques et ses possibilités et le travail autour de la création d'un flyer.
- **Désigner au sein de l'équipe du RIME** un référent "seniors", en charge du développement de ces actions et interlocuteur des associations et services dédiés du Territoire.
- **Se rapprocher de l'association nationale "Lire et faire Lire"** qui permet à des seniors de s'investir dans les médiathèques en proposant la lecture d'albums à des enfants.

Moyens (humain/financiers/besoins divers)

- Temps de travail d'un agent du RIME - à définir

Axe stratégique 2 - Affirmer le réseau des médiathèques comme un lieu innovant de sociabilité et d'émancipation.

Action N°2.2 - Réaménagement de l'antenne médiathèque de Lomers - Jeunesse & Jeux

Constat actuel

- Une antenne du réseau peu fréquentée (touche entre 2 et 4 familles et l'école).
- La proximité de la médiathèque de Réalmont (5km).
- Un manque de visibilité de la médiathèque (signalétique, amplitude horaire).
- Un espace réduit (difficulté pour la mise en place de manifestations, ou ateliers culturels...).
- Un lieu que la population ne s'est pas approprié.

Objectifs

- Dynamiser le lieu
- Le faire connaître
- Lui donner une identité
- Le faire correspondre au(x) besoin(s) de la population

Description détaillée

- **Développer un fonds jeux** au sein de la médiathèque de Lomers
- **Axer sur un fonds** Jeunesse
- **Ouvrir l'espace** (à d'autres services pour des rencontres, des réunions...)
- **Modifier les horaires d'ouverture** au public
- **Installer la micro-Folie** 3 mois dans l'année
- **Proposer des ateliers ponctuels** (micro-folie, parentalité, soirées et/ou après-midi jeux...)
- **Réaménager l'espace avec les bénévoles de Lomers** intérieur , extérieur
- **Travailler sur la conception une enquête "satisfaction" aux habitants de la commune** afin de mieux cerner leurs attentes, leur connaissance du service (groupe de travail élus + agents +bénévoles volontaires).

Moyens (humain/financiers/besoins divers)

- Budget réaménagement du lieu restant de 6000€ (prévu dans le cadre du réaménagement de l'espace pour l'accueil de la Micro-Folie).

Axe stratégique 2 - Affirmer le réseau des médiathèques comme un lieu innovant de sociabilité et d'émancipation.

Action N°2.3 - Développer l'offre de lecture «Facile à lire » dans les médiathèques du RIME.

Le « Facile à lire » est une démarche qui vise à proposer, en bibliothèque et autres lieux de médiation, une offre de lecture pour les publics en fragilité linguistique, et pour les personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire.

Constat actuel

- Une augmentation de demandes pour des lectures adaptées de type “facile à lire” par des adhérents individuels, structures ou associations (la croix rouge, ESAT).
- Une augmentation des demandes de personnes dans une démarche d'apprentissage de la langue française, désireuses de lire des livres adaptés à leur âge et pas nécessairement des albums ou des fictions jeunesse.

Objectifs

- Répondre aux besoins exprimés aux bibliothécaires du réseau
- Adhérer au programme **Facile à Lire** et bénéficier d'un dispositif qualitatif, offrant une sélection réalisée par les bibliothécaires sur des critères d'accessibilité et de lisibilité dans la production éditoriale courante.
- Lutter contre l'illettrisme,
- Accompagner au mieux les publics en fragilité linguistique : personnes en situation d'illettrisme, de français langue étrangère ou d'alphabétisation.

Description détaillée

- **Prévoir un rayonnage** dédié dans les 3 médiathèques du réseau, correspondant aux exigences de la démarche nationale,
- **Adapter le catalogage et l'équipement des documents** (cote spéciale , apposition du logo FAL)
- **Promouvoir le fonds FAL** (actions de médiations, communication, rencontres)
- **Désigner un agent référent** du FAL

Moyens (humain/financiers/besoins divers)

- Temps de travail d'un agent du RIME - à définir

Axe stratégique 2 - Affirmer le réseau des médiathèques comme un lieu innovant de sociabilité et d'émancipation.

Action N°2.4-Élaborer et rédiger la politique documentaire du RIME

Une politique documentaire englobe : la politique d'acquisition, la politique de conservation (jusqu'au désherbage) et la politique d'accès.

Constat actuel

- Le RIME Centre Tarn fonctionne en réseau depuis plus de 10 ans, dans le respect et la logique d'une politique d'acquisition (selon une répartition du budget global par domaine, par support et par médiathèque).
- Des états de lieux des collections ont déjà été effectués à plusieurs reprises dans les 3 antennes, avec 2 recollages et 2 opérations de désherbage.
- Des réflexions sur les fonds, l'équilibre des collections et les choix d'acquisitions parmi la production éditoriale sont régulièrement menées en équipe.
- A ce jour il n'existe pas de politique documentaire écrite. Il convient de formaliser la politique documentaire par un document élaboré et rédigé par l'équipe et validé par les élus de l'intercommunalité.

Objectifs

- Renforcer la pratique de la lecture
- Réinterroger et actualiser le fonctionnement et ouvrir à la réflexion
- Formaliser un fonctionnement dans un document écrit
- Clarifier et pouvoir expliquer à toute personne extérieure au service les choix d'acquisition, la répartition du budget et des collections du RIME.

Description détaillée de l'action

- **Développer et rédiger la charte d'acquisition.**
- **Au cours de 4 ateliers** (sur 4 demi-journées) les professionnels du RIME vont :
 - Définir les missions du réseau,
 - Interroger les habitudes de leurs lecteurs,
 - Réaliser un état des lieux des collections (*disciplines couvertes, ancienneté des docs, fréquence des emprunts*)
 - Définir un budget consacré aux suggestions des lecteurs.
- **Rédiger la politique documentaire du RIME.**
- **Faire valider** la politique documentaire aux élus de la CCCT.

Moyens (humain/financiers/besoins divers)

- Prévoir 4 ateliers de travail pour l'équipe du RIME (4 demi-journées).

Axe stratégique 3 - Développer et ouvrir le service lecture publique et action culturelle et numérique à des partenariats en faveur du lien social et tenant compte des grands enjeux sociétaux et environnementaux.

Action N°3.1 - Le projet création et séjour artistique jeunesse en Centre Tarn.

Constat actuel

- Ce projet est né de la période post-covid et du trouble causé par cet immobilisme forcé. D'une part pour les jeunes du territoire, empêchés dans leurs activités et déplacements, en perte de sociabilité et les difficultés des professionnels de la culture du territoire (intermittents, compagnies).
- Les services de la CCCT (*Lecture publique - Action culturelle et Enfance-Jeunesse*) ont alors proposé un projet de séjour artistique et culturel permettant la rencontre entre des jeunes du territoire (de 8 à 17 ans) et des compagnies professionnelles locales, représentatives de plusieurs disciplines (théâtre, cirque, danse, chant,...).

Objectifs

- Valoriser le vivier artistique local
- Créer la rencontre, sur plusieurs jours, avec des artistes
- Participer à la création d'un spectacle vivant jusqu'à la représentation au public
- Fédérer les acteurs culturels du territoire autour d'un projet commun
- Faire découvrir différentes pratiques artistiques et les dessous du spectacle vivant aux jeunes

Description détaillée

- **Proposer chaque année un séjour artistique à une trentaine de jeunes (entre 8 et 17 ans)** du territoire Centre Tarn (*entre une semaine et 15 jours en fonction du projet*). Le séjour est ponctué d'ateliers artistiques menés par des intervenants (danse, chant, théâtre, cirque...). A l'issue du camps, une (ou plusieurs) représentation(s) est(sont) donnée(s).
- **Rédiger un cahier des charges à l'attention des artistes locaux** ou ayant un lien fort avec le territoire.
- **Construire le projet en collaboration avec le service Enfance-Jeunesse** de la CCCT.
- **Inscrire le projet dans un multi-partenariat** : associations culturelles locales, aide financières des institutions (DRAC, Service Culture du Département et accompagnement technique de l'ADDA du Tarn).
- **Proposer une résidence réunissant les artistes intervenants** en amont du séjour pour créer le spectacle final et faire connaissance.
- **Définir une grande thématique** (lors de la préparation de la saison culturelle) et ponctuer la programmation culturelle annuelle d'actions/animations en lien (projections, conférences, spectacles en lien, valorisation du fonds dans les médiathèques)
- **Proposer un prix attractif pour ce séjour aux familles / jeunes** et mixer les publics dits "éloignés" des pratiques culturelles ou pas.

Moyens (humain/financiers/besoins divers)

- Coût sur une semaine d'ateliers : entre 1500 et 2000€ par artiste/Compagnie.

Axe stratégique 3 - Développer et ouvrir le service lecture publique et action culturelle et numérique à des partenariats en faveur du lien social et tenant compte des grands enjeux sociétaux et environnementaux.

Action N°3.2 - Sensibiliser les habitants du territoire au patrimoine paysager local et au cadre de vie

Constat actuel

- Les élus du groupe de travail font le constat que peu d'actions sont menées en terme de valorisation du patrimoine local à l'attention des habitants.
- Peu de projets, d'actions menés en transversalité et pas de lien avec le service office de tourisme malgré un partage de l'espace au sein de l'antenne médiathèque de Montredon-Labessonnié et un agent du RIME également sur la partie accueil tourisme, et qui travaille à la mise en place de randonnées à thème.
- Pas de concertation entre les deux commissions "Culture" et "Tourisme", alors qu'un projet de développement du tourisme est à l'étude, plaçant les habitants "au cœur du Territoire", et que le groupe culture et numérique travaille sur le projet culturel de territoire.

Objectifs

- Valoriser le territoire Centre Tarn en mettant en avant ses richesses naturelles, son histoire et son cadre de vie.
- Faire participer les habitants à prendre part au rayonnement du territoire

Description détaillée

- **Développer et dynamiser le fonds local tarnais** dans les médiathèques du réseau en lien avec la MDT.
- **Prendre part aux échanges pour l'élaboration d'un projet touristique** en lien avec la Culture.
- **Prévoir des randonnées contées**, alliant valorisation des chemins existants et intervention d'un conteur (Histoire locale).
- **Proposer plus** de déambulations artistiques et d'expositions itinérantes dans les communes et des spectacles sur les lieux remarquables du Territoire.

Moyens (humain/financiers/besoins divers)

- Prévoir une part du budget de la programmation (à définir) et budget acquisition pour le fonds documentaire.

Axe stratégique 3 - Développer et ouvrir le service lecture publique et action culturelle et numérique à des partenariats en faveur du lien social et tenant compte des grands enjeux sociétaux et environnementaux.

Action N°3.3 - Intégrer les enjeux de la transition écologique, énergétique et solidaire au sein du service lecture publique et action culturelle.

Constat actuel

- Dans un contexte général de dérèglement climatique et des impacts néfastes sur l'environnement, la CCCT œuvre dans le cadre de ses compétences en faveur de la transition écologique, énergétique et solidaire (*Agenda 21, Plan climat,...*).
- Cet engagement s'est traduit par la création d'un service, Pôle de transition écologique intercommunal, qui permet d'asseoir la transversalité inter-services et de développer la coopération et la mutualisation autour de l'enjeu environnemental.
- Depuis plusieurs années le service Lecture publique et action culturelle travaille en transversalité avec le service transition écologique et propose une programmation culturelle ponctuée d'animations, de rencontres et d'ateliers de réflexion et de sensibilisation, accompagnant et valorisant dans sa programmation des manifestations, des rencontres locales ou des thématiques liées à l'actualité dans ce domaine.
- **Le Pôle Transition écologique a proposé en juin 2023 une réunion de mobilisation** à l'attention de tous les services de la CCCT afin de redonner un élan à l'action en faveur de la transition écologique. L'occasion de présenter le récent Plan Climat et d'inviter les services à s'interroger sur leurs pratiques en interne via des ateliers participatifs.
- Cette réunion a impulsé une réflexion globale au sein du service :
 - D'abord au niveau des pratiques en interne, donc liées au fonctionnement : *circuit du livre dans les médiathèques, exemplarité des agents, ou encore attention portée à l'empreinte écologique au niveau de la diffusion culturelle.*
 - Puis sur un niveau "externe", par rapport aux contenus de la programmation culturelle et des collections du RIME : *choix des compagnies, des sujets, des collections et mise en place d'expositions, d'ateliers et d'animations mais aussi de partenariats extérieurs pour développer les actions de sensibilisation à l'attention des publics.*

Objectifs

- Contribuer à répondre aux enjeux de développement durable sur lesquels se concentre le Plan Climat de la CCCT (*sobriété énergétique ; développement des énergies renouvelables, et réduction de l'empreinte climatique de l'assiette et de l'agriculture*) à l'échelle du service Lecture publique et action culturelle et numérique.
- Inviter les agents du service et les élus des groupes de travail à systématiquement interroger l'impact environnemental de leurs actions et de leurs pratiques et de les adapter le cas échéant, toujours en faveur de la transition écologique.

Description détaillée

- **Formation des agents du service “Bibliothèques vertes : pour un circuit du livre plus durable”** (incluant 2 modules : “maîtriser les impacts écologiques du circuit des documents” - acquisitions, le numérique responsable, l'impact écologique de l'équipement des docs et du désherbage et “ Concevoir une politique documentaire durable”.
- **Projet de création et de valorisation d'un fonds durable** (tout support, rayonnage dédié et création d'un logo).
- **Développer des temps forts** dans la programmation culturelle pour accompagner et valoriser l'action du Pôle transition écologique sur le territoire (exemple : exposition décalée des photos de dépôts sauvages de déchets sur le territoire, avec temps d'échanges et d'information au public ou encore le projet de partenariat Micro-Folie et l'Association sportive et culturelle Travetoise sur la thématique des déchets : “La récup dans l'Art”).

Moyens (humain/financiers/besoins divers)

- Définir un % sur le budget acquisition pour le fonds docu et sur le budget programmation pour les actions culturelles. Pas de coût supplémentaire prévu.

Axe stratégique 3 - Développer et ouvrir le service lecture publique et action culturelle et numérique à des partenariats en faveur du lien social et tenant compte des grands enjeux sociétaux et environnementaux.

Action N°3.4 - Projet transversal de promotion de l'égalité filles - garçons à travers les temps, les espaces et les âges.

Constat actuel

- Le Pôle services à la population de la CCCT réunit les services en lien direct avec la population (service enfance-jeunesse, réseau des médiathèques, petite enfance & France services).
- La question de l'égalité filles-garçons, bien que représentant un enjeu démocratique majeur, est encore trop peu posée à l'échelle des projets portés par l'intercommunalité (*accueil des publics, répartition des espaces dans les lieux publics, ou prise en compte dans les projets de construction*).
- Les services du pôle, sont forts de propositions ponctuelles et d'actions parsemées. Ils doivent être restructurés au cœur d'un projet formalisé et véritablement pensé.

Objectifs

- Créer une dynamique territoriale autour du sujet de l'égalité filles-garçons en touchant directement les professionnels des services internes, et plus largement l'ensemble de la communauté éducative et les familles.
- Cibler les principaux partenaires locaux.

Description détaillée

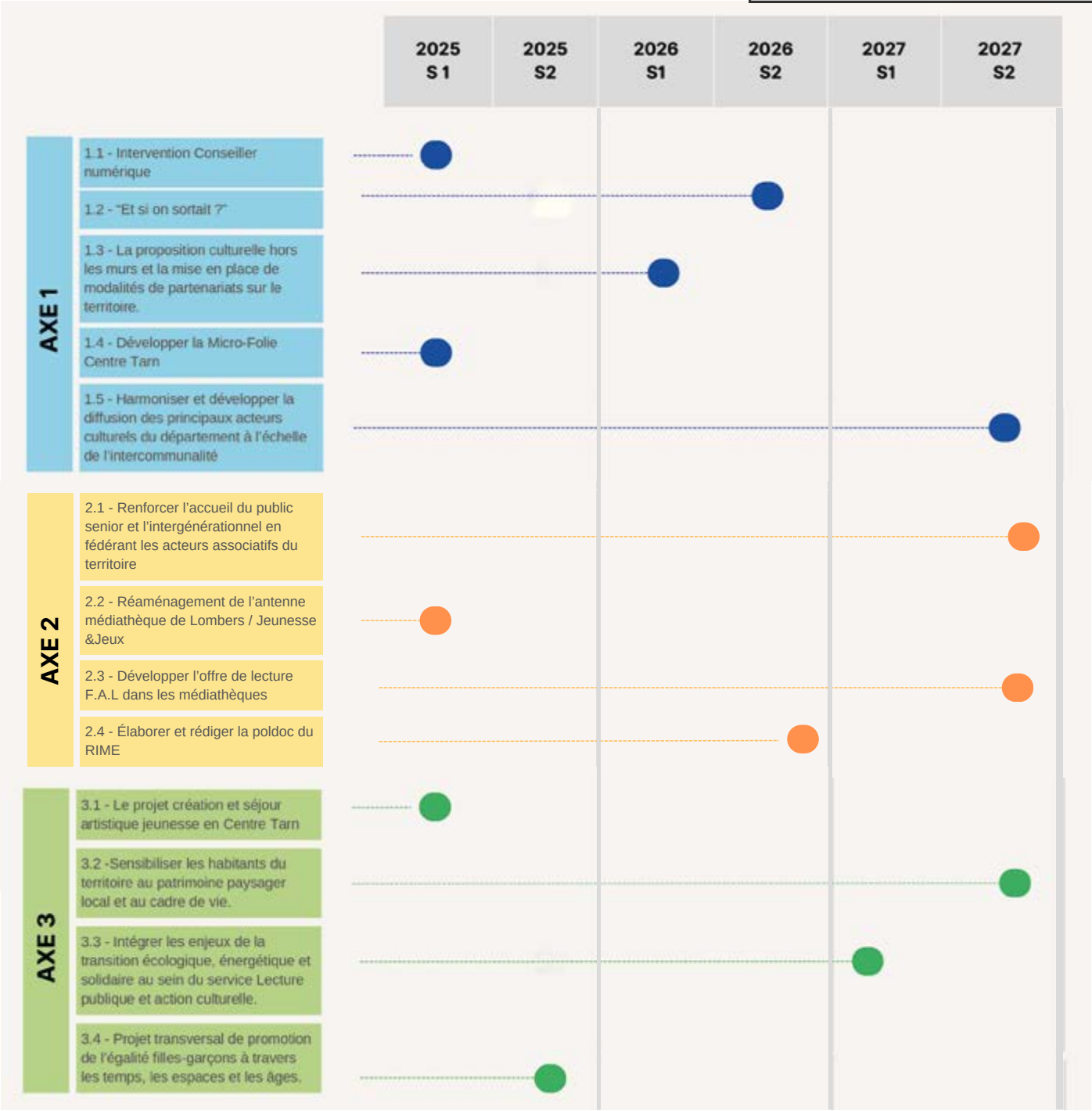
- **Participer activement à l'écriture du projet transversal de Pôle**, coordonné par le responsable, en partenariat avec Egalitére et Artemésia, organismes de formation experts conventionnés.
- **Intégrer une culture de l'égalité filles-garçons** à la programmation culturelle du service (spectacles, conférences, lectures) et mettre à disposition les ressources utiles (expositions, fonds documentaire).
- **Formation des agents du service** - en deux temps :
 - diagnostic et sensibilisation visant à identifier les pratiques dans les médiathèques (particulièrement sur les temps d'animation aux scolaires, aux centres de loisirs et au public).
 - formation - action, coconstruction d'actions positives.
- **Élargir la réflexion en participant et contribuant au(x) groupe(s) de travail** initié par la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (Préfecture du Tarn).

Moyens (humain/financiers/besoins divers)

- Définir un % sur le budget acquisition pour le fonds docu et sur le budget programmation pour les actions culturelles. Pas de coût supplémentaire prévu.
- Temps de formation des agents (5 ETP).

Calendrier

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE



Axe Stratégique 1

Outils et supports validant l'évaluation

1.1 - Intervention Conseiller numérique



- Nombre de personnes suivies (accompagnement individuel et ateliers),
- Retour des participants (enquête satisfaction) et interroger la connaissance du service.



Rapport d'enquête annuel

1.2 - "Et si on sortait ?"



- Nombre et nature des sorties culturelles, nombre et appréciations des participants.
- Pourcentage d'habitants touchés non abonnés au RIME.
- Nombre des structures culturelles partenaires.



Rapport d'enquête annuel
Conventions partenariales

1.3 - La proposition culturelle hors les murs et la mise en place de modalités de partenariats sur le territoire.



- Nombre et nature des partenariats et projets culturels, nombre et appréciations des participants.
- Pourcentage d'habitants touchés non abonnés au RIME.
- Mise en forme d'un document partagé qui recensera les acteurs culturels locaux



Document de recensement
Conventions partenariales
Listes d'actions co-créées avec les partenaires

1.4 - Développer la Micro-Folie Centre Tarn



- Nombre d'animations (tout public, scolaires et structures : ESAT, EHPAD, Foyers,...)
- Nombre de participants
- Retour des publics (élaboration d'une questionnaire "satisfaction")
- Pourcentage d'habitants touchés non abonnés au RIME
- Nombre d'agents puis de partenaires formés à l'utilisation



Rapport d'évaluation des animations
Compte rendu des réunions d'évaluation avec les partenaires principaux (lieux d'accueil)
Compte rendu des sessions de formations au dispositif

1.5 - Harmoniser et développer la diffusion des principaux acteurs culturels du Département à l'échelle de l'Intercommunalité.

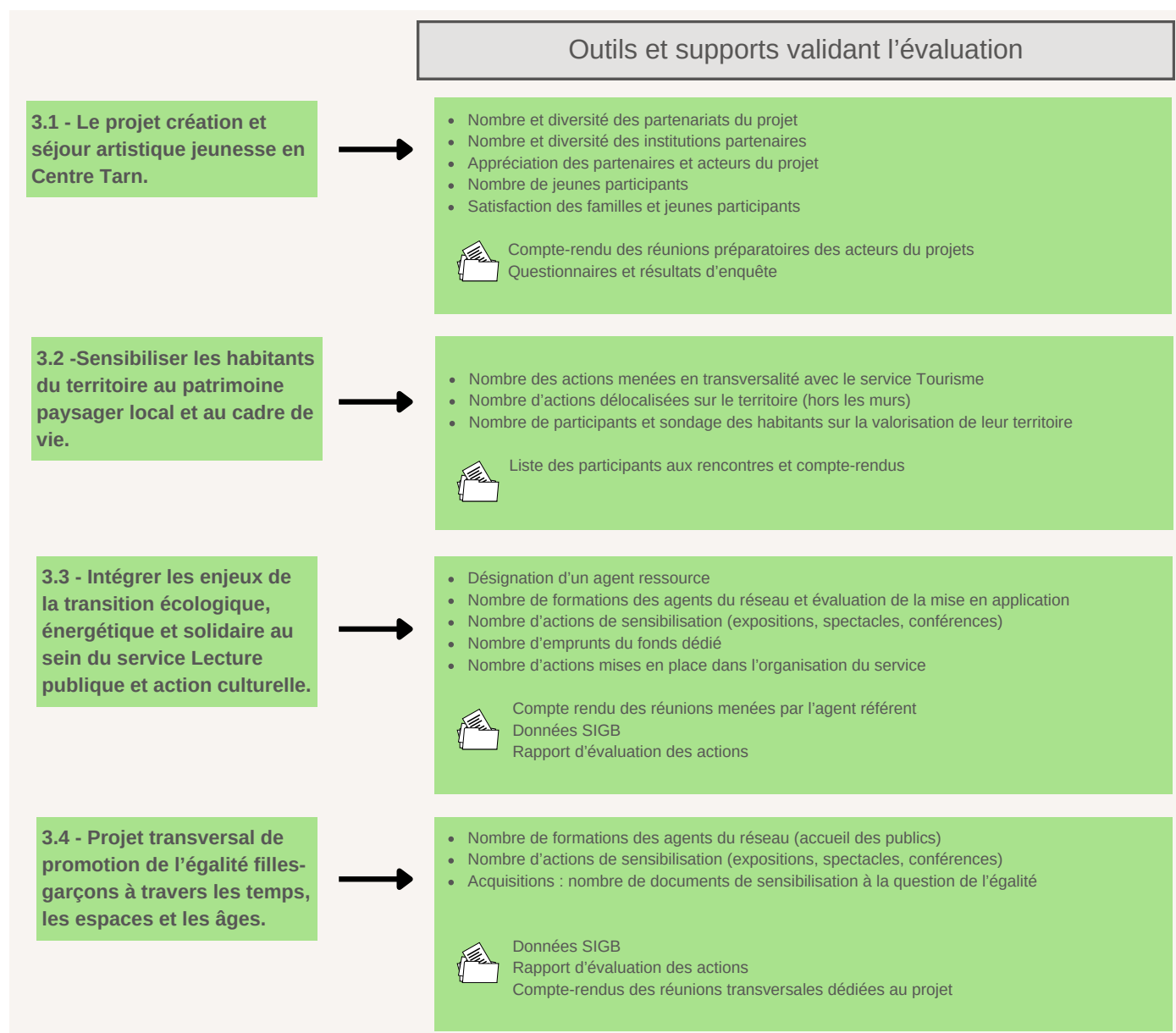


- Nombre de projets



Rapport d'évaluation

Axe Stratégique 2



Axe Stratégique 3

Outils et supports validant l'évaluation

2.1 - Renforcer l'accueil du public senior et l'intergénérationnel en fédérant les acteurs associatifs du territoire



- Nombre de partenaires associatifs
- Nombre d'actions menées en faveur de la culture



Conventions partenariales
 Listes d'actions co-créées avec les partenaires
 Rapport d'évaluation des actions

2.2 - Réaménagement de l'antenne médiathèque de Lombers / Jeunesse & Jeux



- Nombre de jeux de société présents au catalogue
- Nombre d'ateliers jeux et actions de médiation autour du jeu
- Nombre de nouveaux inscrits et usagers actifs à Lombers et nombre de visites
- Impacts du réaménagement du lieu sur la population locale



Données SIGB

2.3 - Développer l'offre de lecture F.A.L dans les médiathèques



- Recensement FAL
- Nombre de nouveaux supports d'information
- Pourcentage de demandes d'emprunt des ressources
- Labellisation
- Nombre de partenaires qui relèvent du champ social
- Nombre d'actions de médiation et d'animation du fonds



Document de suivi de renouvellement et rotation du fonds FAL , données SIGB

2.4 - Élaborer et rédiger la poldoc du RIME



- Nombre de rencontre du groupe de travail POLDOC



Compte-rendu des réunions du groupe de travail
 Rapport d'évaluation du projet

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE



Photo : Freepik.com / rawpixel.com

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 081-200034049-20260212-2026_01-DE



rime-centretarn-pom.c3rb.org

#rimecentretarn

Communauté de Communes Centre Tarn - 2 Bis boulevard Carnot - 81120 REALMONT
rime-coordination@centretarn.fr / 05 31 81 96 06